



Baromètre du secteur bio 2026

Date de publication : 14 octobre 2026

Auteur·rice·s : Ariane Beaudelot, Sophie Engel, Bénédicte Henrotte, Elisabeth Jérôme, Mélanie Mailleux, Emeline Quirynen, Charlotte Ramet, Pierre-Yves Vermer.

Contact : info@biowallonie.be — www.biowallonie.be

Méthodologie et sources

Depuis 2022, Biowallonie s'est fixé comme objectif de présenter une fois par an un baromètre des filières bio wallonnes. L'intérêt est de connaître l'équilibre offre-demande de chaque filière, les défis, les opportunités mais aussi les problématiques rencontrées. Ce baromètre se base sur une centaine d'appels téléphoniques réalisés en août et septembre 2026, autant chez des producteurs et productrices (de diverses tailles et disposant de divers canaux de vente) que des acteurs et actrices de l'aval de la filière ou de structures encadrantes. De plus, de nombreuses sources belges et étrangères ont été utilisées et sont présentées tout le long du dossier.

Il convient de tenir compte que l'inflation moyenne en Belgique a été de 2,47% en 2025 et est de 2,62% pour les 6 premiers mois 2026.

Quelques chiffres clés

En guise d'introduction, voici quelques chiffres sur le secteur bio wallon au 31 décembre 2025¹ :

- Nombre de producteur·rice·s et productrices : 1.910 fermes (-87 fermes par rapport à 2024).
- Surfaces bio : 88.025 ha (-2.500 ha par rapport à 2024).
- Pourcentage de Surface Agricole Utile (SAU) bio : 12,1% (près d'un ha wallon sur 8).
- Cultures bio (évolution entre 2024 et 2025) : progression des surfaces de fruits (+11%), diminution des surfaces de légumes (-7%), de grandes cultures (-4%), de prairies (-3%) et de semences et plants (-10%).
- Animaux bio (évolution entre 2024 et 2025) : augmentation des poules pondeuses (+10%) et des porcins (+18%), diminution des poulets (-7%), des bovins (-4%), des ovins (-6%), des chèvres laitières (-9%).
- Part de marché bio (en € dépensés par les wallons et wallonnes) : 5,6% (+0,1% par rapport à 2024) vs 4,4% en Belgique.
- Dépenses bio par wallon·ne sur l'année 2024 : 147,1€ (+5,2€ par rapport à 2024) – 116,6€ pour le·la Belge moyen·ne et 140,4€ pour le·la Bruxellois·se moyen·ne.

En Wallonie, la surface bio a diminué de -5,9% (-5.500 ha) et perdu 114 fermes bio en 3 ans (entre 2022 et 2025).

¹ [APAQ-W, Biowallonie \(2026\). L'agriculture biologique. Les chiffres clés 2025.](#)

Constat général

Points positifs

- Les acteur·rice·s du secteur bio sont globalement positifs.
- Les ventes bio sont globalement en hausse au premier semestre 2026.
- Le secteur bio est plus résilient, face aux crises et aux changements climatiques.
- Le secteur bio est dynamique et innovant : de nouvelles productions, produits et acteurs apparaissent régulièrement en Wallonie.
- Les prix bio aux producteurs sont globalement stables, avec des hausses observées dans certaines filières.

Points négatifs/points à surveiller

- La sécheresse et la canicule de l'été 2026 ont impacté toutes les productions, de manière plus ou moins importante.
- Les prix de vente évoluent moins rapidement que les coûts de production.
- Les coûts de certification bio, particulièrement chez les transformateur·rice·s, est un frein au développement du secteur bio et de la demande bio.
- La relocalisation des matières premières et produits bio est un enjeu fort, autant en BtB (ex : boulangerie) qu'en BtC (grande distribution mais aussi en moindre mesure dans les magasins bio).
- Les périodes d'inflation importante et l'augmentation du prix de l'énergie ont eu en 2022 un impact négatif sur les ventes bio. A surveiller les prochains mois.

Distribution et vente

Grossistes bio

Sur les 8 grossistes bio interrogés, qui ont un assortiment certifié bio allant de 70 à 100%, leur clientèle est composée majoritairement par les magasins spécialisés bio et ensuite par les magasins à la ferme. Deux grossistes interrogés font néanmoins exception : un s'est spécialisé dans les collectivités et l'Horeca et l'autre a pour moitié de sa clientèle les magasins franchisés de la grande distribution, tandis que pour les autres, ces canaux sont marginaux.

Le chiffre d'affaires de 2025 a évolué positivement pour 6 des grossistes interrogés (jusqu'à près de 70% pour l'entreprise la plus jeune). Cette tendance positive s'est poursuivie au premier semestre 2026. Pour les 2 autres, le chiffre d'affaires est resté stable, voire en baisse (-15%) à la suite de la perte de certains marchés.

Les produits qui tirent les ventes vers le haut sont les produits laitiers, les plats préparés et les boissons non alcoolisées. Pour certains, les ventes des fruits et légumes ont augmenté alors que d'autres constatent des diminutions. Les ventes de viande ont augmenté pour un·e distributeur·rice contrairement à deux autres chez qui elles ont baissé. Deux mentionnent l'alcool comme un produit peu demandé, l'un d'entre eux a même arrêté d'en proposer.

Parmi les facteurs ayant influencé positivement le chiffre d'affaires sont cités : obtention de nouveaux marchés, travail sur le service client (flexibilité, régularité, délais de commande, écoute, diversification de l'offre, ...) ou encore diversification de la clientèle.

Les facteurs négatifs cités sont : la perte de certains clients ou marchés, certaines faillites, des difficultés de paiement de certains clients, ainsi que les coûts logistiques. Notons que les reprises et/ou rapprochements entre les acteurs de la distribution et de la vente (et la fusion de grossistes) ont également influencé positivement ou négativement le chiffres d'affaires des grossistes².

Concernant l'évolution des prix, ils ont généralement suivi l'inflation générale, liée notamment au contexte géopolitique défavorable. Certaines gammes de produits ont toutefois été moins touchées. Un distributeur a décidé de garder des prix stables en absorbant les augmentations de prix.

7 grossistes sur 8 estiment que la tendance des 12 prochains mois sera positive pour leur chiffre d'affaires, même si certains soulignent la nécessité de prospecter des nouveaux clients ou s'inquiètent de l'augmentation des coûts et la hausse des prix qui va certainement encore continuer. Le dernier est plus prudent sur l'avenir au vu de la concurrence des pays voisins qui s'intéressent au marché bio belge. En effet, un-e grossiste bio français démarche des magasins bio sur le territoire avec des prix très bas.

Les priorités majeures à venir sont donc de renforcer les ventes et le service client ainsi que d'optimiser la logistique. Deux grossistes misent aussi sur de nouveaux produits, un autre prévoit le développement de sa marque propre.

Parmi les rapprochements et rachats entre grossistes, nous avons comptabilisé en 2026 :

- Biosano et Distribio repris par Marma (depuis respectivement le 1^{er} mars et le 1^{er} août).
- Deor Food repris par Aventure bio.
- Mabio et Agricover (en cours).

En 2026, le grossiste Bionaturels a été repris par 2 nouveaux gérants : Manon et Jonatan.

Magasins spécialisés

Magasins bio et vrac

Le baromètre 2026 des points de vente bio et vrac de Biowallonie et ConsomAction a été réalisé entre fin septembre et début octobre 2026 sur un panel de 27 magasins spécialisés en Wallonie/Bruxelles, représentant différents modèles (magasins bio indépendants, vrac, à la ferme, en ligne, ou chaîne de magasins bio³).

Les indicateurs d'activité sont positifs. Voici plusieurs éléments intéressants permettant de comparer le premier semestre de 2025 à celui de 2026 :

- Le chiffre d'affaires est en hausse dans 64% des magasins et stable dans 20% d'entre eux. Parmi ceux qui ont un chiffre d'affaires en hausse, 44% ont une progression de

² [Biowallonie \(2026\). Évolution des canaux de vente de produits bio en Wallonie et à Bruxelles.](#)

³ 6 d'entre eux ne sont pas certifiés bio mais vendent des produits bio.

1 à 5% de leur chiffre d'affaires, 19% une augmentation entre 6 et 10% et 38% une augmentation de plus de 10%.

- La fréquentation est en hausse dans 52% des magasins et stable dans 26% de ceux-ci.
- Les volumes de vente sont en hausse pour 56% et stable pour 26%
- Le panier moyen est stable pour la majorité des magasins (44%) et en hausse pour une autre grande partie (41%). 56% ont un panier moyen compris entre 20 et 40 € et 37% entre 40 et 60 €.
- La marge bénéficiaire est stable pour 56% d'entre eux, en hausse pour 16% et en baisse pour 28%.
- Les 3 catégories de produits dont la demande est en hausse sont : les fruits & légumes (59% des répondants), crèmerie/œufs (44%) et boissons non alcoolisées (33%). En baisse, on retrouve les boissons alcoolisées (44%) et les produits non-alimentaire, notamment ceux liés à l'hygiène et à la détergence (33%). Les produits frais, et en particulier les fruits et légumes, continuent de constituer le principal moteur de croissance des magasins spécialisés bio.
- Concernant les 6 prochains mois, les magasins se montrent plutôt optimistes. 52% des répondants pensent que leur fréquentation augmentera, tandis que 30% anticipent une hausse de leur panier moyen. 3 magasins/chaines de magasins envisagent d'ouvrir un ou plusieurs magasins dans les 6 prochains mois.

En complément des données économiques, plusieurs informations relatives à l'approvisionnement méritent d'être soulignées :

- 11% des magasins répondants s'approvisionnent auprès de 1 ou 2 grossistes, 41% auprès de 3 à 5 grossistes et 48% auprès de plus de 6 grossistes.
- 59% des magasins s'approvisionnent directement auprès de 5 à 20 producteurs, 26% auprès de plus de 20 producteurs et 15% auprès de moins de 5 producteurs.

Coopératives de distribution du collectif 5C⁴

Selon l'observatoire 2026 du Collectif 5C, au sein des coopératives de distribution en circuit court, 2/3 des acteur·rice·s interrogé·e·s⁵ voient leur chiffre d'affaires augmenter significativement (de +5% à +20%) entre 2024 et 2025 pour atteindre une valeur collective de près de 40 M€. Dans les magasins, cette observation est principalement liée à une augmentation de la fréquentation (+15% sur la moyenne des répondants) car le panier moyen reste stable sur la période (37€). La vente en ligne subit quant à elle une baisse de chiffre d'affaires (-8%) alors que le BtoB progresse significativement avec + 10% de chiffre d'affaires généré sur la période.

Sur le temps long (période 2020-2025), le chiffre d'affaires cumulé des acteur·rice·s du circuit court membre du Collectif 5C a doublé, contribuant ainsi à la réalisation de la vision et de l'impact sociétal visé par le Collectif 5C.

Un engagement fort pour le bio

⁴ Source : Observatoire du Collectif 5C 2026 (données 2025).

⁵ 38 membres interrogés

Deux engagements collectifs forts sont pris par les membres du Collectif 5C en termes d'approvisionnement bio et en circuit court. Cela se traduit par :

- Une moyenne de 80% ($\pm 19\%$) des achats (en valeurs) sont certifiés bio (médiane de 83%) ;
- Une moyenne de 70% ($\pm 25\%$) des achats sont réalisés en circuit court (médiane de 75%). La part d'achat en direct des producteurs représente 2/3 de ces achats.

Grande distribution

Selon l'observatoire des prix bio en magasins spécialisés bio et/ou vrac, réalisé par Biowallonie et ConsomAction, en juin 2026⁶, la grande distribution pourrait et devrait améliorer son approvisionnement bio d'origine belge et la présence des produits bio de consommation courante dans ses rayonnages.

Concernant l'origine, les magasins spécialisés se distinguent largement par leur origine belge et leur transparence sur l'origine des produits. En Grandes et Moyennes Surface (GMS), beaucoup de produits hors fruits et légumes ont une origine inconnue (Tableau 1).

Tableau 1 : Pourcentage de références d'origine belge en magasins spécialisés et en grande et moyenne surface (GMS), sur 41 produits analysés en juin 2026 (Biowallonie et ConsomAction, 2026)⁶.

Type de produits	Magasins spécialisés	GMS
Fruits et légumes	80%	59%
Produits laitiers	83%	46%
Oufs	100%	88%
Viande	100%	76%
Farine	94%	13%
Pain	100%	44%
Lentilles vertes	79%	0%
Flocons d'avoine	47%	8%
Jus de pomme	79%	6%

Concernant la présence en rayon, pour chaque catégorie de produits, une moyenne du nombre de références bio disponibles a été calculée pour chaque type de magasin (hard-discount, hypermarché, supermarché et supermarché bio) et de produit. Le nombre de références total analysé pour chaque catégorie de produits est repris en gris (Figure 1).

⁶ Biowallonie (2026). Observatoire des prix bio en magasins spécialisés bio et/ou vrac.

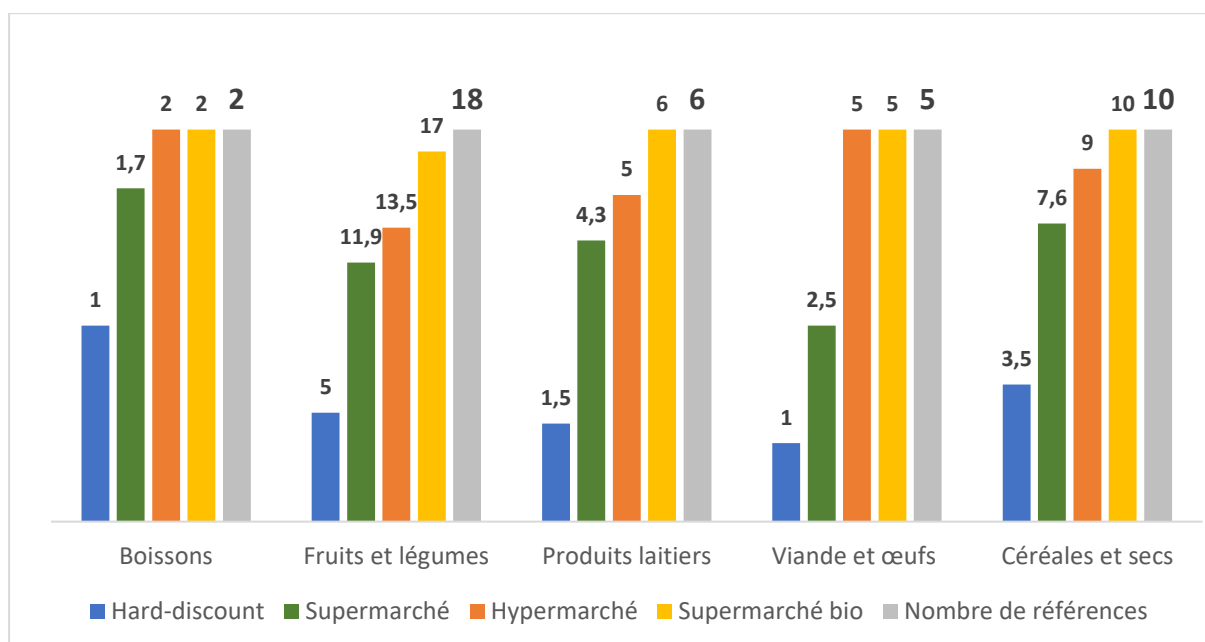


Figure 1 : Nombre moyen de références bio disponibles en Grandes et Moyennes Surfaces par type de produit et d'enseigne en juin 2026, par rapport à un nombre total de références attendues.

Comme on peut s'y attendre, la totalité des références bio (excepté un ou deux légumes hors saison) sont disponibles dans les supermarchés bio. Viennent ensuite les hypermarchés où le nombre de références diminue sauf pour les boissons, la viande et les œufs. En supermarchés, quelle que soit la catégorie de produits, les références bio ne sont jamais toutes présentes. Enfin, le hard-discount termine en dernière position avec 29% des références bio analysées. Pourtant, les 41 produits analysés sont des produits de consommation courante. Ce qui montre bien que la disponibilité des produits bio est un problème dans ce genre de magasins : même si des consommateurs voulaient acheter du bio, ils ne pourraient pas.

Collectivités et Horeca

Fin novembre 2025, Biowallonie a lancé un sondage pour son dossier spécial dans l'itinéraire BIO n°87 « Le Bio, l'incompris de la restauration. Décryptage »⁷. Sur près de 200 répondants issus de notre base de données, orientée restauration durable, 64% étaient des établissements de la restauration commerciale et 36% de la restauration collective. Une grande majorité (89%) se fournit en produits bio : 31% répondaient en utiliser tout le temps, 36% souvent et 22% parfois.

Pour refléter une image réelle de la valorisation du bio en restauration, il est donc important d'analyser les pratiques au-delà de la seule certification bio. En effet, la Belgique francophone ne compte qu'une petite cinquantaine d'établissements certifiés, sur plus de 12.000 au total.

⁷ [Biowallonie \(2025\). Le Bio, l'incompris de la restauration ?](#)

Restauration collective

Certification bio

Une dizaine d'établissements de restauration collective sont certifiés bio.

Autres initiatives durables

En Wallonie, sur les 5.100 collectivités actives en Wallonie, 409 (8%) sont accompagnées dans le cadre du Green Deal Cantines durables coordonné par la Cellule Manger Demain. Elles s'inscrivent dans cette démarche de manière volontaire et manifestent donc déjà une sensibilité aux enjeux de l'alimentation durable.

82% des cantines inscrites sur le [Cantinoscope](#) de 2024⁸ (316, dont 90% sont signataires du Green Deal) sont soumises aux marchés publics. Ceux-ci se révèlent être des leviers pour favoriser les denrées alimentaires bio et issues des circuits courts. Le Cantinoscope est un outil de monitoring de la transition alimentaire dans le secteur de la restauration collective en Wallonie.

Parmi les produits utilisés de manière récurrente par les collectivités (au minimum 6 fois/an), les cantines déclarent qu'en moyenne 13,7 produits sont exclusivement issus de l'agriculture biologique.

Selon le Cantinoscope et les données d'achats de 2025, le pourcentage du bio local dans les assiettes des collectivités inscrites dans la démarche du Green Deal Cantines durables varie entre 4% pour les débutantes et 16% pour les labellisées⁸.

En 2024, l'incitant financier du Coup de pouce « du local dans l'assiette » favorisait toujours le bio en remboursant jusqu'à 70% des factures pour les produits bio-locaux, et 50% pour les produits locaux conventionnels (plafond de 0,5€ par repas). Cette initiative a soutenu 209 cantines, pour un total de 2,5 millions de repas en Wallonie. Les résultats ont démontré que quand on leur donne les moyens, les collectivités se tournent majoritairement vers le bio⁹:

- 54% des transactions financières concernaient des produits bio, soit 1,14 millions d'€ (+5% par rapport à 2023). En bio, 52% de celles-ci étaient des produits viandeux, surtout du bœuf ;
- 67,5% du volume des produits achetés étaient bio, soit 405 tonnes (+9,5% par rapport à 2023). Plus de 50% concernaient des produits maraîchers (fruits, légumes et pommes de terre).

Cette aide s'est révélée être un véritable levier : chaque euro investi a ainsi pu générer jusqu'à dix euros d'achats en produits bio et circuit court, tout en consolidant des partenariats commerciaux pérennes avec des fournisseur·euse·s engagé·e·s.

⁸ [Manger Demain \(2025\). Cantinoscope : l'année 2024 à la loupe.](#)

⁹ [Manger Demain \(2026\). Des cantines 100 % bio : rêve ou opportunité ? Présentation réalisée dans le cadre de la Journée de réseautage bio de Biowallonie du 10 février 2026.](#)

À Bruxelles, le label Cantine Good Food permet aussi de favoriser le bio dans le secteur de la restauration collective, car il comprend un critère obligatoire sur l'utilisation de produits biologiques. Ceux-ci doivent être au minimum 8 et figurer au menu 12x par an (sur le total des achats). Désormais, des catégories sont également imposées : minimum 2 céréales bio, minimum 2 légumes bio et minimum 2 légumineuses bio et 2 produits dans la catégorie de son choix. D'autres critères optionnels contribuent également à favoriser le choix du bio pour la viande, les œufs, le pain, les poissons, les boissons non alcoolisées et les desserts préemballés¹⁰.

Sur 1.800 collectivités bruxelloises, 68 sont labellisées Good Food Cantine, ce qui correspond à près de 20.000 repas par jour.

En 2024, une analyse des produits bio les plus utilisés a été réalisée (en nombre de repas) : il s'agit des féculents et céréales, loin devant, ensuite des légumes, des légumineuses et des fruits¹¹.

Restauration commerciale

Certification bio

Plus d'une trentaine d'établissements de restauration commerciale sont labellisés bio.

Autres initiatives durables

Le réseau [Table de Terroir](#), présent en Wallonie et à Bruxelles, regroupe près de 130 restaurants qui valorisent des produits locaux. En 2023, Biowallonie avait analysé la liste des fournisseur-euse-s transmis par les labellisés et avait constaté que 30% d'entre eux étaient bio.

Le label [Good Food Resto](#), uniquement à Bruxelles, comprend des critères optionnels liés à l'utilisation de produits bio. Plus de 160 établissements sont labellisés. Sur les 21 établissements nouvellement labellisés en 2026, près de la moitié, 10, ont validé un critère bio : 1 établissement a choisi le critère standard et utilise 5 produits bio toute l'année, 4 ont choisi un critère plus avancé avec l'ensemble d'une catégorie de produits (et dérivés) toujours en bio ; 5 ont été encore un cran plus loin avec 2 catégories de produits toujours en bio.

Le Label international [Green Key](#) est présent aussi en Belgique. Il comprend de nombreux critères de durabilité (litterie, produits d'entretien, matériaux, ...), parmi lesquels l'alimentation bio. A l'été 2026, si on en croit le filtre sur le site web, sur les 378 établissements labellisés Clé verte en Belgique, 92 remplissent ce critère, soit près de 25%.

¹⁰ [Good Food Brussels \(2026\). Vade-mecum Cantines Good Food. Bruxelles Environnement.](#)

¹¹ [Good Food Brussels \(2024\). Le label cantine Good Food. Présentation réalisée dans le cadre du salon Wall'Oh Bio du 4 décembre 2024.](#)

Alimentation animale

Monogastriques

Selon la mercuriale des aliments pour monogastriques de Biowallonie, en juin 2026, les prix observés sont légèrement en baisse. En effet, tous les prix de juin 2026 sont inférieurs à ceux de juin 2025 : entre -19 et -41€/tonne selon les types d'aliments. Entre juin et septembre, les matières premières pour la fabrication des aliments repartent légèrement à la hausse (et davantage pour les aliments riches en protéines). Il y a une légère augmentation du prix de l'aliment pour poules pondeuses (+ 10€/t).

Porcs

Après un léger pic observé en juin 2025, le prix moyen des différents aliments pour porcins, en €/tonne HTVA, diminuait entre -5 et -7% en janvier 2026. En juin 2026, on observe une légère augmentation entre +1 et +3% selon le type d'aliment. Les prix de juin 2026 restent néanmoins inférieurs à ceux de juin 2025 (Figure 2).

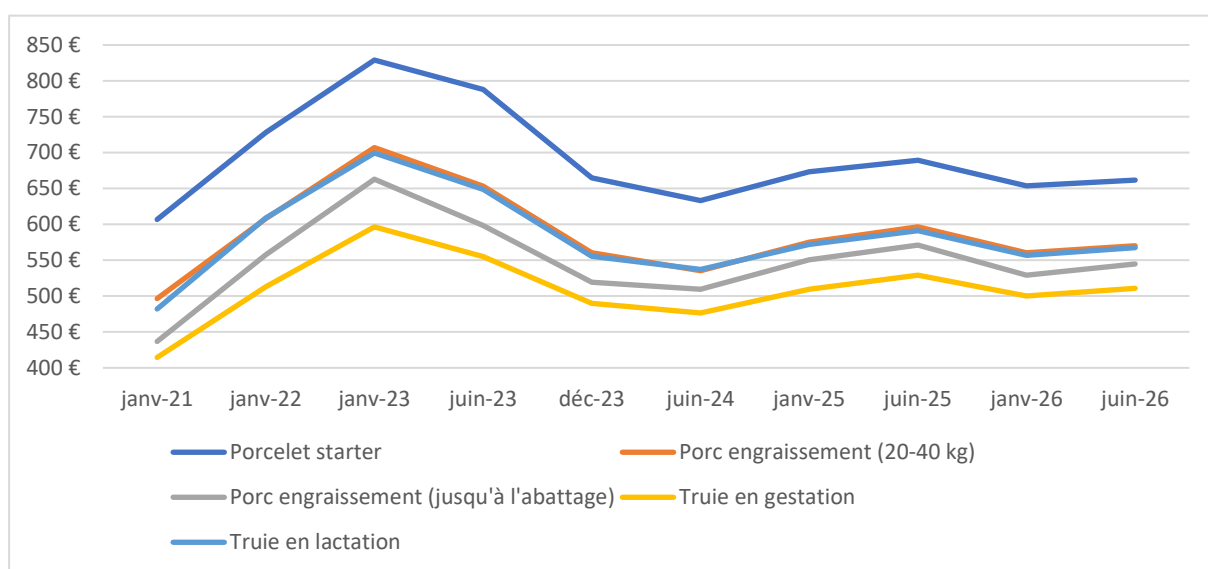


Figure 2 : Evolution du prix moyen, en €/tonne HTVA, des différents aliments pour porcins.

Volailles

La tendance est similaire pour les aliments pour volailles. Depuis juin 2024, le prix moyen, en €/tonne HTVA, était à la hausse et a atteint un léger pic en juin 2025. Entre juin 2025 et janvier 2026, le prix moyen a diminué entre -4 et -5 %. En juin 2026, on constate que les prix moyens sont relativement similaires à ceux observés en janvier 2026. Les évolutions de prix se situent entre -1,4% et +1,1% selon les types d'aliments (Figure 3).

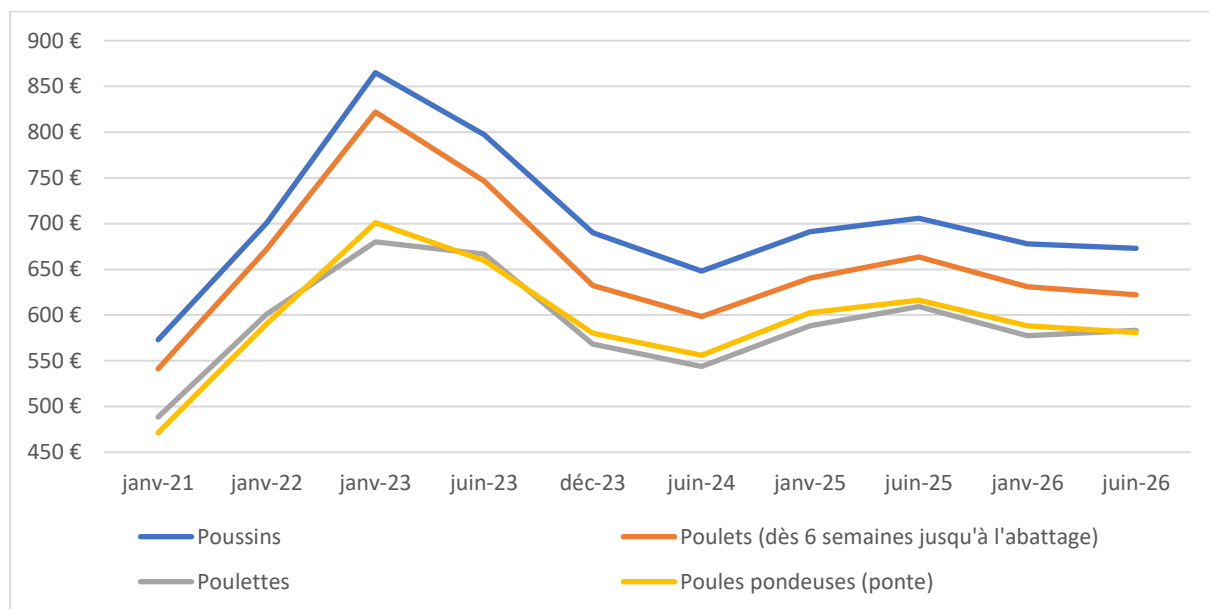


Figure 3: Evolution du prix moyen, en €/tonne HTVA, des différents aliments pour volailles.

Herbivores

Pour rappel, 2024 et 2025 ont été de bonnes années en termes de volume et la qualité du foin récolté au printemps 2026 a été bonne dans toutes les régions (2 belles coupes ont pu être réalisées). Cependant, vu la sécheresse couplée à la canicule de cet été, les quantités récoltées en arrière-saison ont été moindres et les éleveur·euse·s ont dû soigner en prairie dès la mi-juillet, voire avant pour les zones plus sèches. En août et en septembre, la faiblesse des précipitations, plus marquée dans certaines régions, et encore plus dans celles où les sols sont plus séchants (comme en Famenne et Calestienne, Haute Lorraine, ...) ont anéanti l'espoir d'une bonne dernière coupe en automne. Dans ces régions, ceux qui ont pu récolter ont eu des rendements très inférieurs aux années précédentes. Cependant, il faut aussi tenir compte de chaque cas, la repousse de l'herbe est différente en fonction de la situation de la prairie, de la profondeur du sol, du type de sol, etc.

En septembre 2026, Biowallonie a réalisé une enquête auprès des éleveur·euse·s bio. Sur la période du 17 septembre au 12 octobre 2026, Biowallonie a reçu 100 réponses sur les 1.069 éleveurs et éleveuses d'herbivores bio, soit un taux de réponse de 9,5 %. Parmi les répondant·e·s, 41 % disposent de suffisamment de fourrages, 38 % en recherchent et 21 % en vendent. Au total, à travers notre enquête, l'offre de fourrages bio à vendre s'élève à environ 427 tonnes, contre une demande d'environ 1.372 tonnes. La région située au sud du sillon Sambre-et-Meuse est davantage impactée par le manque de fourrages, plus spécifiquement les zones bioclimatiques de Fagne, Famenne et Calestienne, Basse et Moyenne Ardenne ainsi que Haute-Lorraine.

De nombreux éleveur·euse·s gardent leurs stocks excédentaires pour les années suivantes, ce qui diminue le stock à vendre. Certain·e·s ont affouragé cet été avec des ballots restant de 2024. Selon les retours de terrain, les agriculteur·rice·s bio ont en moyenne des meilleurs stocks qu'en conventionnel. Une majorité tient à présent compte de la sécheresse dans la gestion de leur ferme.

Biowallonie encourage les agriculteurs et agricultrices à faire connaître leur offre de fourrage bio sur la page [annonces](#) de son site web.

Les demandes de dérogation pour utiliser des aliments fourragers non bio seront traitées de façon individuelle. Elles doivent être soumises à l'organisme de contrôle bio de l'éleveur·se via le [formulaire](#) de demande de dérogation disponible sur le portail de l'agriculture wallonne. L'organisme de contrôle se chargera de les transmettre à l'autorité compétente avec un avis circonstancié. Il est impératif d'attendre l'accord de l'autorité compétente avant de faire usage de la dérogation demandée. Le formulaire devra être accompagné du ou des rapports de dégâts aux cultures contre signé par la commune concernée.

Le prix du foin bio est en augmentation car l'offre est déjà plus faible que les années précédentes, tant en bio qu'en conventionnel.

Le prix des aliments pour herbivores achetés à l'extérieur reste élevé mais assez stable depuis l'année dernière, même si on peut craindre une tendance à la hausse au vu de la baisse de rendement des cultures fourragères (céréales, légumineuses, ...) de 10–20% en Belgique liée au manque d'eau en fin de saison et à l'augmentation du coût du transport. Un fabricant a notamment dû remonter ses prix de 5–6% pour les correcteurs riches en protéines et de 2–3% pour les correcteurs d'énergie en bovins.

Selon les informations relayées au niveau européen par IFOAM Organics Europe¹², la situation en septembre 2026 au niveau du fourrage bio, est contrastée en fonction des régions d'Europe (Tableau 2). Les épisodes de sécheresse et de chaleur ont fortement affecté plusieurs pays d'Europe occidentale, dont la Belgique et la France, entraînant des tensions sur les disponibilités en fourrages. À l'inverse, plusieurs pays d'Europe du Nord et du Nord-Est ont bénéficié de conditions de production plus favorables, limitant les risques de déficit fourrager.

Tableau 2 : Situation européenne en septembre 2026 au niveau du fourrage, bio (IFOAM Organics Europe, 2026)¹².

Situation	Pays concernés
Déficit fourrager important	France, Belgique, Luxembourg
Situation plutôt favorable	Suède, Italie, Norvège, Finlande, Lituanie, Danemark

¹² IFOAM Organics Europe (2026)

Filière laitière

Lait de vache

Une filière en repli : un cheptel en diminution depuis trois années consécutives

Entre 2022 et 2025, la filière du lait biologique a connu un net recul, marqué notamment par la disparition d'une cinquantaine de fermes. Le nombre de vaches laitières bio présentes sur le territoire continue également à diminuer, avec une baisse de 4,1% en 2025.

Cette tendance est également observée dans la filière conventionnelle, qui enregistre une diminution encore plus marquée de 5,6% entre 2024 et 2025.

Ce recul s'explique par plusieurs facteurs. Il est notamment lié à un marché du bio peu porteur en 2023 et 2024, dans un contexte où l'offre était supérieure à la demande. Parallèlement, un marché conventionnel plus attractif a incité certains éleveurs à revenir vers la production conventionnelle.

Le faible taux de reprise des exploitations lors des départs à la retraite contribue également à la diminution du nombre d'élevages et, par conséquent, du cheptel laitier bio.

Cette baisse n'est d'ailleurs pas propre au territoire : elle s'observe également chez nos voisins français. En Allemagne, après deux années consécutives de baisse, le cheptel laitier bio a connu néanmoins une légère reprise en 2025.

Une collecte de lait bio en légère hausse

Malgré la diminution du cheptel et une sécheresse particulièrement importante en 2026, les volumes de lait bio collectés par les laiteries ont légèrement progressé entre les premiers semestres 2025 et 2026.

Certaines laiteries acceptent encore de nouveaux éleveurs, mais sous certaines conditions strictes, notamment en matière de période de vêlage, de label supplémentaire (Naturland) ou de localisation géographique. La majorité d'entre elles sont toutefois déjà à capacité et n'acceptent plus de nouveaux producteur-ric-e-s pour l'année 2026.

Un marché qui se stabilise

Entre 2025 et 2026, le marché du lait bio s'est stabilisé, avec un équilibre retrouvé entre l'offre et la demande.

Les produits à forte teneur en protéines connaissent notamment une dynamique favorable et affichent une demande soutenue. Les perspectives pour les prochains mois apparaissent ainsi plutôt optimistes, avec un prix du lait bio qui devrait rester globalement stable.

L'écart de prix avec le lait conventionnel s'est encore creusé en 2026. En août, le prix du lait bio aux producteur-ric-e-s est à 56,43€/100 L, soit 40% supérieur au lait conventionnel (Figure 4).

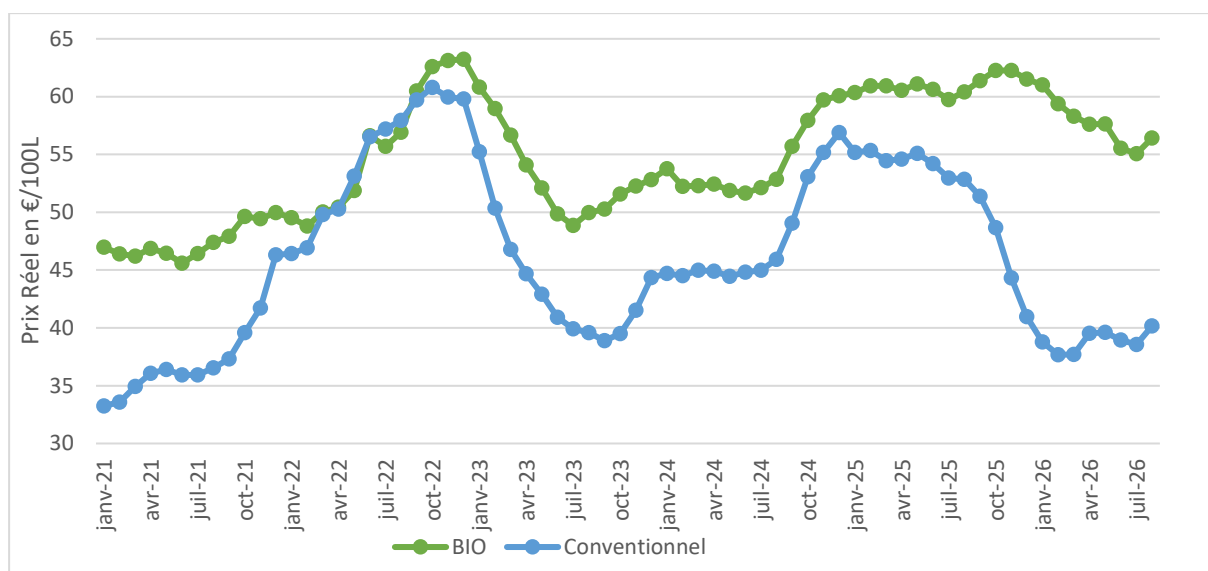


Figure 4 : Evolution du prix du lait de vache bio et conventionnel entre 2021 et 2026 (CBL, 2026¹³).

Entre janvier et août 2026, la différence entre le prix bio et conventionnel était en moyenne de 48% (pour 19% en 2025 et seulement 2% en 2022 !). La différence n'a jamais été aussi haute entre les deux modes de production sur les 6 dernières années.

Tableau 3 : Différence de prix payé aux producteur·rice·s entre le lait bio et conventionnel en Belgique, entre janvier et août 2026 (CBL, 2026)¹³.

Année	Différence prix
2021	28%
2022	2%
2023	22%
2024	14%
2025	19%
2026	48%

Lait de chèvre et brebis

Une demande toujours soutenue

Pour les filières caprine et ovine, les ventes restent soutenues par rapport aux volumes disponibles. Des transformateur·rice·s ont dû refuser des clients, en chèvre mais surtout en brebis.

Les transformateur·rice·s peinent encore à répondre pleinement à la demande, notamment pour le lait de brebis, dont l'approvisionnement demeure insuffisant. Au lait de brebis, le manque est constant depuis plusieurs années. En lait de chèvre, le manque fluctue : pendant quelques mois, quelques transformateur·rice·s ont dû s'approvisionner hors Wallonie.

Les causes sont la diminution des cheptels wallons depuis 2022 et la baisse de fertilité dû à la maladie de la langue bleue.

¹³ [Belgische Confederatie van de Zuivelindustrie \(BCZ-CBL\) \(2026\). Prix du lait.](#)

La sécheresse a provoqué une diminution de la quantité de lait et les éleveur·euse·s ont dû nourrir leurs animaux, les rentrer, les sortir.

Filière viandeuse

En grande distribution, le nombre de références de viandes bio est en baisse depuis de nombreuses années et cela limite souvent à quelques références (souvent hachés). De plus, le peu de boucheries certifiées bio, le peu d'intérêt du bio pour les boucheries artisanales et le peu de comptoir boucherie dans les magasins bio pénalise la vente de viande bio et l'équilibre carcasse pour toutes les filières.

Dans les magasins Färm, une nouvelle gamme vient d'apparaître : Origo qui commercialise du bœuf, veau, agneau et porc bio via un transformateur flamand. Leur volonté est d'arriver à 100% belge.

Filière viande bovine

Le cheptel bovin allaitant biologique reste relativement stable entre 2023 et 2025. Une légère baisse du cheptel reste possible en 2026, accentuée par la sécheresse même si celle-ci devrait demeurer moins marquée qu'en conventionnel (-3,16 % de baisse de cheptel en 2025¹⁴).

Un marché en évolution mais toujours dynamique

Les morceaux nobles ne se retrouvent pas en grande distribution, celles-ci écoulent plus facilement de la viande hachée et des produits transformés. Cela influence directement le type d'animaux recherchés par les acheteur·euse·s (vaches laitières de réforme).

A contrario, en boucheries et magasins bio, on recherche des animaux mieux conformés. Plusieurs filières cherchent des bovins bien conformés. C'est le cas notamment de Delemeat qui recherche des éleveurs pour 2 à 5 bovins conformés/semaine, de préférence des femelles type Blanc-Bleu mixte, Limousine ou Parthenaise.

Une pénurie de vaches de réforme après une année 2025 exceptionnelle

L'année 2025 a été marquée par une situation exceptionnelle sur le marché des vaches de réforme avec une pénurie de bovins due à la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et l'été 2024 trop sec. Elles se vendaient alors à des niveaux historiquement élevés, parfois à des prix comparables à ceux des bovins gras. Cette situation a poussé de nombreux éleveurs à réformer leurs animaux plus tôt que prévu. Tou·te·s les acteur·rice·s disposant de vaches de réforme ont profité de cette conjoncture favorable pour les vendre. Cette anticipation des sorties a progressivement conduit à une diminution de l'offre disponible. En 2026, plusieurs acheteurs signalent des difficultés d'approvisionnement, et recherchent activement des vaches de réforme laitières.

¹⁴ [ARSIA \(2026\). Rapport d'activités 2025.](#)

Prix

Quelle que soit la filière de commercialisation, les acteur-rice-s constatent un retour progressif à la situation de 2024 (post hausse des prix 2025). Les prix bio ont été récoltés en août 2026 via nos appels et les prix en conventionnel via la mercuriale du Service Public de Wallonie¹⁵. Avec la prolongation de la sécheresse, de nombreux éleveurs vendent une partie de leur cheptel pour rester autonome au niveau de leur alimentation, ce qui aura un impact sur les prix dans les prochains mois.

L'écart de prix pour des animaux bio et conventionnel est difficile à exprimer car il dépend de nombreux paramètres dont la catégorie d'animaux, le débouché (bio ou pas), la demande. Généralement si la filière est bio, l'écart entre bio et conventionnel est notable en laitières de réforme et en vaches allaitantes.

Vaches laitières et taureaux de réforme

Après les niveaux élevés en 2025, les prix des animaux de réforme ont légèrement reculé en 2026. Les prix observés dans les filières bio se situent généralement :

- Entre 5 €/kg carcasse pour les vaches de réforme de 200 kilos jusqu'à 7 €/kg pour des vaches de 370 kilos carcasse, variable selon la conformation et le débouché ;
- Jusqu'à 6,8 €/kg carcasse pour des bons taureaux de réforme.

Vaches grasses de bonne conformation

Le prix des animaux finis s'est maintenu alors que celui des réformes a légèrement diminué. Cette différence redonne de l'intérêt à l'engraissement des femelles destinées aux boucheries. Les prix observés se situent autour de 8,5 et 8,6 €/kg carcasse pour des vaches U ou R+ (type Limousine, Blonde d'Aquitaine, ...), comparativement à des prix de 6,2 à 7,5 €/kg carcasse en conventionnel.

Taureaux et taurillons de bonne conformation

Le prix est d'environ 7,7-8 €/kg carcasse actuellement pour des taureaux de bonne conformation U à E (Limousine, Blonde d'Aquitaine) et 7,5 €/kg carcasse pour les taureaux ordinaires (réforme, autres races, ...). Le conventionnel qui tourne autour de 6,5 à 7,7 €/kg carcasse pour les mêmes catégories d'animaux.

Principales tendances à retenir

Le cheptel allaitant bio reste relativement stable et résiste mieux à la baisse de prix que le conventionnel.

La demande redémarre lentement après la hausse des prix de 2025, puis l'été où les fortes chaleurs et les vacances ont fait baisser la demande.

Pour la GMS, ce sont toujours les produits hachés qui sont plus recherchés, mais ce n'est pas le cas en magasins et boucheries bio qui sont intéressés par les morceaux nobles.

Les vaches grasses de bonne conformation retrouvent un avantage économique grâce à l'écart de prix avec les réformes.

Filière ovine

¹⁵ [Service public de Wallonie Agriculture \(2026\). Mercuriales agricoles.](#)

En 2025, on constatait une diminution du cheptel ovin pour la troisième année consécutive. Au niveau de la filière viandeuse, la Wallonie comptabilise 168 élevages.

Commercialisation

La filière « Agneau Bio des prés d'Ardenne » (via Porcs qualité Ardenne – PQA) a perdu beaucoup d'éleveurs lors de l'épisode de FCO. Ils ont dû arrêter les livraisons en boucherie via PQA. Malgré une légère reprise ensuite, les ventes se sont tout de même réduites de 2/3. Des concurrents ont pris leur place auprès des bouchers en proposant de l'agneau conventionnel.

Par les éleveurs, la vente des carcasses à des bouchers ou à des ateliers de transformation via Porc Qualité Ardenne (PQA) est intéressante car cela leur permet de vendre la carcasse entière et d'éviter le déséquilibre des carcasses.

Deux chaînes de magasins bio proposant de l'agneau s'approvisionnent actuellement à l'étranger. Actuellement, il est difficile de répondre à leur demande car à l'instar des autres acteurs de la distribution, elles préfèrent s'approvisionner en pièces de viande alors que la filière wallonne propose des carcasses entières.

La majorité des agneaux bio s'écoulent donc dans la filière conventionnelle (boucherie, filière parallèle, ...) faute de débouchés en bio. Seuls les quelques magasins bio avec comptoir et boucheries bio achètent de l'agneau bio.

Pour créer un nouveau débouché stable, il faudrait une offre régulière d'agneaux bien conformés

Particulièrement saisonnière, la demande de viande d'agneau explose au printemps avec les fêtes de Pâques et davantage encore lors de la fête de l'Aïd, où il est possible d'écouler des ovins plus âgés en dehors des filières bio organisées. À ces périodes, l'augmentation de la demande générale fait grimper le prix de l'agneau à l'importation et rend nos filières locales plus compétitives. Malheureusement, il est difficile pour les filières organisées de trouver des agneaux à ce moment-là pour leurs clients réguliers. En septembre/octobre, les agneaux classiques, dits d'herbage, plus faciles à produire, sont plus nombreux, les éleveur·euses cherchent un débouché mais la concurrence de l'import à cette époque de l'année, avec un prix plus compétitif, joue en défaveur de la filière locale. Or, pour créer un marché durable avec la GMS, les magasins bio ou les boucheries, et ne pas perdre le consommateur, il faudrait une offre régulière d'agneaux bio permettant de les approvisionner toute l'année avec des carcasses bien conformées.

Contrairement aux bovins, l'agneau ne peut pas attendre d'être abattu car son goût et sa couleur changent.

Selon le Collège des Producteurs, il y a de la place pour de nouveaux éleveurs bio qui savent désaisonner (ce qui implique parfois un changement de race).

Rentabilité

Actuellement, le différentiel de prix entre le secteur bio et conventionnel est nul : les agneaux bio se vendent autour de 9 à 10 €/kg de carcasse, en fonction de leur finition, contre environ 9,5 à 9,8 €/kg pour les agneaux conventionnels.

Le prix de l'agneau est resté stable en 2026, ce qui n'est pas le cas de l'aliment pour la finition qui a augmenté de 10-20%, comme les frais d'abattage et de transport. La rentabilité resterait bonne en bio pour ceux qui ont une bonne technicité permettant de mieux valoriser les animaux. Il est possible de finir des agneaux de toutes races et de dégager une marge d'environ 25%. La finition d'un agneau nécessite environ une centaine d'euros de dépenses en aliments achetés.

Les éleveur·euse·s bio se démarquent par une bonne technicité, ce qui est primordial sachant que la finition des carcasses est essentielle pour leur assurer un débouché. Le Collège des Producteurs conseille d'investir dans la finition afin d'augmenter la valeur de l'animal.

Abattoirs

Les abattoirs valorisant les ovins sont trop peu nombreux en Wallonie et le coût d'abattage n'a cessé d'augmenter.

Les éleveurs et éleveuses qui commercialisent en circuits courts doivent parfois parcourir des distances considérables pour abattre leurs animaux. Depuis la fermeture de l'abattoir d'Ath, il reste 3 abattoirs certifiés bio qui découpent de l'agneau bio : à Virton, à Gedinne et à Aubel. Dans un contexte où il y a déjà trop peu d'abattoirs, la fermeture de l'abattoir d'Ath rend la situation des éleveurs d'ovins très compliquée. De plus, certains abattoirs sont en sous-effectifs donc ne savent pas répondre à toutes les demandes. La réouverture de l'abattoir d'Ath dépend de la capacité d'investissement des gestionnaires pour réaliser des travaux et de l'avis de la juge.

Pour les éleveur·euse·s bio qui vendent en circuit court sans certification bio, il y a un risque de les voir se détourner de ces abattoirs régionaux pour aller en Flandre ou dans les pays limitrophes car le différentiel de prix est relativement important.

Actuellement, il manque un atelier de découpe en Wallonie pour de l'agneau bio.

Impact du loup

Que ce soit en bio ou en conventionnel, le loup ne fait pas la différence. L'indemnité en cas de dégât tient compte de l'âge, de la race, de l'état physiologique de l'animal (gestation en cours, présence d'une portée, etc.). Pour compenser le préjudice supplémentaire pour un éleveur certifié bio, celui-ci bénéficie d'une indemnité majorée de 15% sur le montant total après expertise. En effet, sans compter la valeur de l'animal, il n'est pas facile de retrouver du cheptel bio. Il y a également un risque de déconversion et de perdre une partie de ses aides bio « prairies -groupe 1 » car l'éleveur doit justifier le maintien de sa charge à l'hectare de 0,6 UGB. Si l'élevage ne comporte que des ovins et caprins, cette charge est de 0,4 UGB/ha. Des dérogations exceptionnelles sont prévues dans le règlement bio, une attaque de loup prouvée peut en faire partie.

Filière porcine

Au sein de la filière, 49% des éleveurs sont naisseurs-engraisseurs, 44% sont uniquement engraisseurs et seulement 7% sont uniquement naisseurs.

L'équilibre carcasse est compliqué à maintenir. L'offre bio dans les magasins est souvent limitée au jambon et à la viande hachée.

Deux acteurs flamands recherchent des porcs bio actuellement, l'un pour la grande distribution, l'autre pour une chaîne de magasins bio. Un des deux acteurs recherche 7-8 engraisseurs de porcs bio (200 places chacun) pour une filière intégrée.

D'importants débouchés en grande distribution pour les acteur·rice·s bio wallons ont été perdus tandis que les débouchés restants demeurent stables, mais de faible ampleur. En magasins bio spécialisés, il y a une légère augmentation de la demande mais celle-ci reste fragile et fortement dépendante du contexte économique.

L'offre de viande porcine biologique est en recul dans les rayons des supermarchés. Et du porc étranger est très souvent présent dans les étals de la grande distribution.

La rentabilité de l'activité reste fragile avec un prix de vente qui se situe entre 3,8€ et 4,2€/kg carcasse, tandis que les frais de transport continuent d'augmenter. Actuellement, en Belgique, les prix sont maintenus, mais ils pourraient évoluer en fonction des acteur·rice·s.

Le prix du porc bio s'effondre en France et en Allemagne en raison d'un déséquilibre entre l'offre et la demande. L'Espagne envahit le marché allemand avec du porc bio bon marché, les Néerlandais n'arrivent plus à exporter vers l'Allemagne et les excédents de porcs allemands et néerlandais cherchent donc des débouchés sur notre marché. Le prix des porcs importés a diminué de 45 cents et serait passé de 3,65 à 3,2 €/kg carcasse d'après nos contacts.

La situation des abattoirs pour les producteurs de porcs en circuit court est problématique. Les abattoirs publics de Virton, Gedinne et Ath (avant fermeture) sont les derniers à proposer la découpe aux éleveurs en vente directe. Dans un contexte où il y a déjà trop peu d'abattoirs, la fermeture de l'abattoir d'Ath est très problématique pour ces éleveur·euse·s.

Filière avicole

Poulets de chair

Après des années de forte croissance, le nombre de poulets bio vendus a diminué entre 2023 et 2025. Ces producteur·rice·s, qui ont arrêté, se sont généralement réorientés vers des filières de qualité différenciée, jugées plus rentables (dont Better Chicken Commitment, BCC). Ces départs ne sont plus observés depuis le début de l'année 2026. L'abattoir Plukon de Mouscron a mis fin à son cahier des charges « Better Chicken Commitment (BCC) » sous la pression politique en matière de diminution de l'azote en Flandre et parce que certains supermarchés ne souhaitent plus vendre de poulets issus de cette filière, plus chers dont le surcoût ne peut être répercuté sur les consommateur·rice·s.

En 2026, en Belgique, il y a cinq filières intégrées d'élevage de poulets de chair bio. La majorité de leurs poulailleurs sont situés en Wallonie.

Certains élevages ont subi des pertes de poulets liées à la canicule de fin juin, essentiellement dans les bâtiments mal ventilés. Une filière indique réfléchir à adapter les bâtiments pour faire face aux phénomènes de canicule qui risquent de s'aggraver dans le futur. En attendant, des conseils concernant la ventilation sont donnés aux éleveurs. Certains éleveurs ont pu passer au travers en adaptant l'aliment des volailles et en ajoutant des électrolytes dans l'eau de boisson.

Le marché est relativement stable. Les vides sanitaires sont toujours courts (7 à 8 jours) pour compenser la demande grandissante. Pour les éleveur·euse·s contacté·e·s, cette durée est jugée insuffisante tant sur le plan sanitaire que pratique (contrainte de temps pour les éleveur·euse·s). L'ensemble des filières recherchent toujours de nouveaux éleveurs. Une filière annonce 7 à 8 nouveaux bâtiments entre 2026 et 2028.

La Figure 5 présente l'évolution du prix du marché du poulet bio¹⁵. Ce prix est issu du prix de vente moyen de 3 abattoirs (deux en Wallonie et un en Flandre). En 2025, le prix reste relativement stable, entre 705 et 720 €/100 kg. On observe une diminution début 2026 et un prix qui remonte en avril 2026, soit +2% par rapport à avril 2025.

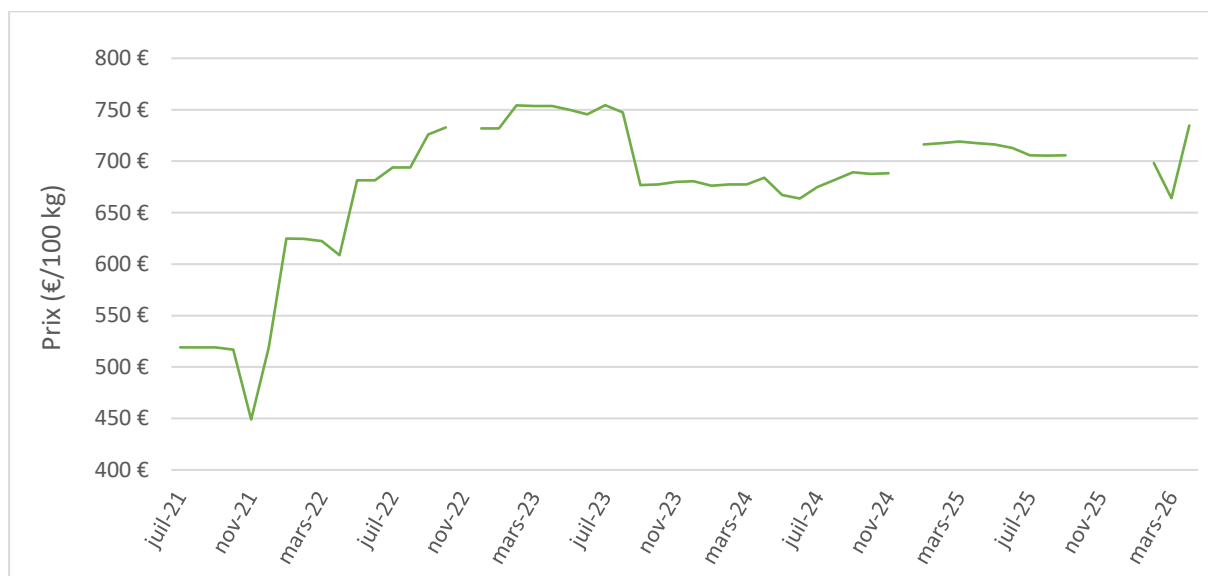


Figure 5: Evolution du prix de marché officiel belge du poulet bio en €/100 kg (SPW, 2026¹⁵).

Le prix des poussins non bio a augmenté : 0,54€ (hors vaccins) en juillet 2026 alors qu'ils étaient à 0,45€ début 2025. Toutefois, cette augmentation touche tout le secteur de la volaille. Un manque de volailles reproductrices pour approvisionner la filière poussins est observé. Les conditions des élevages des reproducteurs ont été adaptées. Ces éléments ont un impact sur le prix des œufs à couvrir et donc sur le prix des poussins.

L'ensemble des filières intégrées ont augmenté le prix de reprise du poulet en 2026. Ces prix suivent la courbe de l'inflation et notamment le prix des aliments. Une filière parle de +0,12€/kg pour couvrir les hausses du coût de l'énergie, de la main-d'œuvre et d'autres charges. Cette même filière indique prendre en charge en plus +0,04 €/poussin depuis août 2026.

Le poulet entier et les beaux morceaux (filets) représentent toujours la majorité des ventes. Une filière continue le développement de produits transformés (conserves).

Selon notre dernier observatoire des prix bio en magasins spécialisés bio et/ou vrac⁶, le prix moyen au consommateur du poulet entier en GMS était de 13,03 €/kg¹⁶, soit une augmentation de +3% par rapport au prix moyen de juin 2025. Au sein des magasins spécialisés bio et/ou vrac, ce prix moyen est de 14,90 €/kg¹⁷ soit une augmentation de +10%

¹⁶ Moyenne calculée sur les prix récoltés dans 7 enseignes de GMS.

¹⁷ Moyenne calculée sur 14 références (magasins bio et/ou vrac).

par rapport au prix moyen de juin 2025. Certains producteur·rice·s (en filière intégrée) vendent également leurs poulets à la ferme sur commande préalable. Le prix y est très souvent plus attractif (11,67 €/kg)¹⁸. Ce dernier prix est relativement stable et n'a augmenté que de 6% depuis 2022.

Œufs biologiques

En 2025, la filière poules pondeuses bio continue sa croissance : +15 675 (+4%) poules par rapport à 2024. Ce sont ainsi 26% des poules pondeuses wallonnes qui sont élevées en bio.

La filière poulettes futures pondeuses renoue également avec la croissance (+53% par rapport à 2024), soit presque 216 000 poulettes produites. C'est un élevage en plus qu'en 2025, soit 4 élevages au total, dans les provinces de Namur et du Hainaut exclusivement.

Durant l'été 2026, les élevages ont fait face à des pics de chaleur. Sur base des retours reçus, les pertes de poules restent néanmoins contenues mais l'impact sur le taux de ponte et la taille des œufs est réel. Au-delà de 35°C dans le bâtiment, il y a davantage de risque de mortalité. L'arrivée de nouvelles vagues de chaleur préoccupe les éleveur·euse·s car les poules ayant puisé dans leurs réserves risquent de ne pas survivre à de nouveaux pics de chaleur.

De novembre 2025 à juin 2026, un manque d'œufs s'est fait ressentir. Mais depuis le 1^{er} juillet 2026, les producteur·rice·s constatent une chute de la demande liée aux départs en vacances et à l'absence de rythme scolaire. Ce creux, observé chaque année entre le 15 juillet et le 15 août environ, apparaît plus tôt et génère un surplus d'œufs plus important. Les volumes invendus explosent, atteignant parfois 80 000 à 250 000 œufs par semaine chez certain·e·s acteur·rice·s. Un·e éleveur·euse réussit ponctuellement à faire partir ses volumes en s'appuyant sur un réseau de collègues disposant de bâtiments vides et ayant un besoin d'œufs. Cette solution collaborative permet de soulager les stocks sur une semaine, mais reste conjoncturelle. Elle illustre l'importance de la coordination interprofessionnelle pour lisser les pics de production, même si cela ne garantit pas une valorisation optimale. Au vu de ce surplus, certains éleveurs craignent une saturation du marché avec les nouveaux projets d'élevage qui se développent. L'envoi en casserie est utilisé en dernier recours, mais à des prix très bas qui ne couvrent pas les coûts de production en bio. Toutefois, la pénurie actuelle d'œufs de casserie au niveau européen favorise une augmentation du prix d'achat aux producteur·rice·s par les casseries. Certains éleveurs craignent une saturation du marché avec les nouveaux projets d'élevage qui se développent.

En ce qui concerne l'approvisionnement en poulettes futures pondeuses, les éleveur·euse·s indiquent toujours un délai de 3 à 6 mois entre la commande et la livraison. Deux acteurs belges indiquent rechercher de nouveaux éleveurs de poulettes. Le prix de la poulette suit toujours le prix de l'aliment et s'élève actuellement à 9,5€. La nouvelle génétique permet d'allonger la durée d'un lot et la plupart des éleveurs indiquent vouloir garder leur lot 1 à 2 mois supplémentaires, modifiant ainsi la planification de renouvellement et atténuant temporairement le besoin en poulettes.

Entre juin 2025 et 2026, les prix des œufs conventionnels sont restés stables, voire ont diminué : respectivement -19%, + 1% et +1% pour les œufs code 3, code 2 et code 1 alors

¹⁸ Moyenne calculée sur les prix de 5 éleveur·euse·s faisant de la vente à la ferme.

que le prix de 100 kg d'œufs bio a augmenté (+13%). En regardant l'évolution du prix de gros moyen de 100 kg d'œuf depuis avril 2025, on remarque que, depuis fin mars 2026, l'ensemble des prix des œufs diminuent, excepté le prix de l'œuf bio. Actuellement, le prix de rachat des œufs par les centres d'emballage aux éleveurs tourne autour de 21 cents/œuf. Une tendance haussière vers 21,5–22 centimes est perceptible¹⁵.

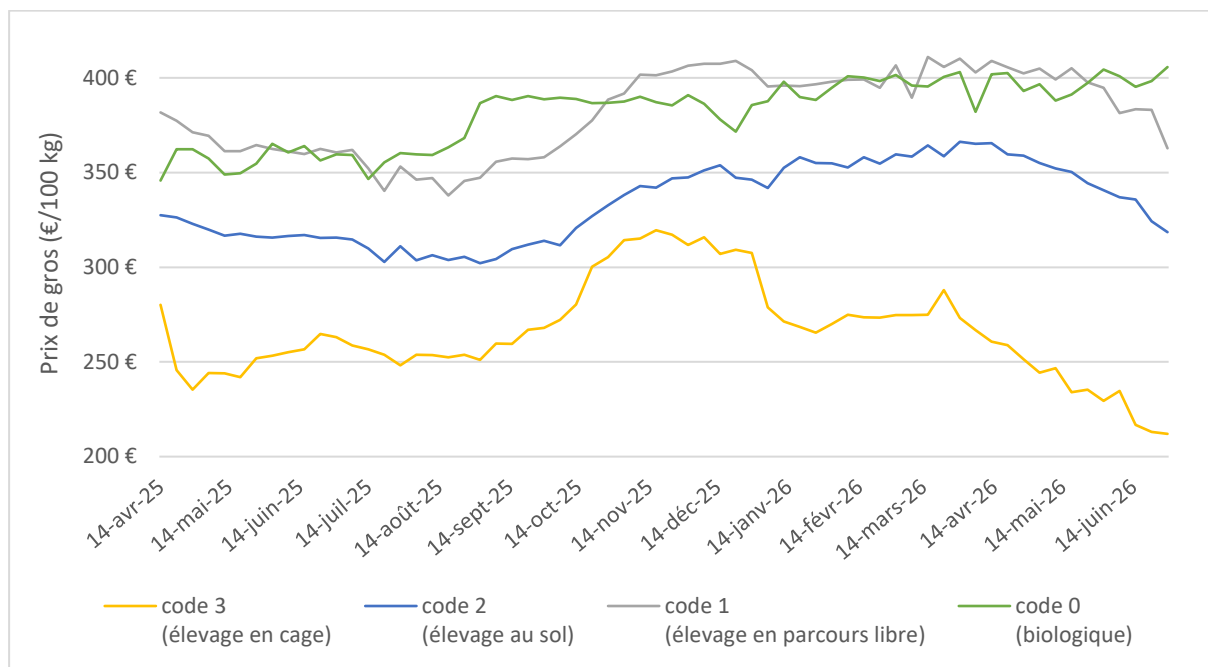


Figure 6 : Evolution du prix de gros moyen pour 100 kg d'œuf (prix moyens réalisés par les producteurs pour les œufs, taille M et L, exprimés en €/100 kg. Déclaration des centres d'emballage soumis à notification (SPW, 2026¹⁵).

Selon notre dernier observatoire des prix bio en magasins spécialisés bio et/ou vrac réalisé en juin 2026⁶, le prix moyen aux consommateurs de l'œuf bio était de 50 cents¹⁹ en GMS. Ce prix s'élève à 52 cents²⁰ dans les épiceries bio et vrac. Ces prix ont augmenté respectivement de 1 et 3 cents par rapport à notre dernier baromètre de juin 2025²¹. En juin 2026, tous les œufs vendus en GMS et magasins spécialisés sont d'origine belge, excepté une enseigne de GMS qui vendait des œufs hollandais.

La majorité des poules de réforme partent à l'abattoir, une partie est valorisée en bio via Avibel. Un éleveur parle d'un prix de reprise d'1,20€/poule de réforme contre 1,40€/poule l'année passée. Certains éleveurs arrivent toujours à vendre une partie de leurs poules aux particuliers mais cela devient de plus en plus compliqué à cause des exigences administratives.

En France, la production d'œufs bio a chuté de 4,3% en 2025. L'augmentation des coûts de production en poulettes biologiques (environ +7% d'après les données de l'ITAVI) incite les éleveur·euses de pondeuses à allonger la durée de production de leurs lots bio ce qui se traduit par une diminution des mises en place. De plus, d'après le Synalaf, le recul de la production d'œufs bio est lié aux contraintes techniques trop importantes de l'alimentation 100% bio. Cette alimentation est déséquilibrée et entraîne des contre-performances

¹⁹ Moyenne calculée sur les prix récoltés dans 16 enseignes de GMS.

²⁰ Moyenne calculée sur 20 références (magasins bio et/ou vrac et magasins à la ferme).

²¹ [Biowallonie \(2025\). Baromètre des filières bio 2025.](#)

techniques. Exposés de ce fait à des aléas de production difficilement maîtrisables rendant incertaine leur rémunération, beaucoup d'éleveurs bio ont préféré passer à la production plein air non biologique. Le bio manque donc désormais de producteur·rice·s pour répondre à la demande²².

Filière grandes cultures

Tout avait bien commencé au printemps mais l'été en a décidé autrement

Les producteur·rice·s se rejoignent pour admettre que le printemps 2026 a commencé favorablement avec des travaux de préparation de sol qui ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. Les fenêtres météo ont permis de réaliser les désherbages mécaniques aux bons moments permettant de poursuivre la conduite des cultures d'hiver en adéquation avec la propreté des parcelles.

Les semis de printemps se sont bien déroulés, dans des terres qui se sont rapidement réchauffées. Les températures ont commencé à atteindre des pics défavorables dès la fin du printemps occasionnant du stress pour la végétation.

La sécheresse s'est alors installée pour durer 2 mois et son impact a été aggravé par des épisodes de pics de chaleur qui ont entraîné des conséquences sur les floraisons mais aussi sur l'évolution végétative normale.

L'impact de cette météo défavorable sera décrit plus en détail par type de culture dans les points ci-dessous mais un élément central peut déjà être mis en évidence : l'irrigation. Les producteur·rice·s qui y ont recouru ont limité la casse, non sans frais car la manutention qui en découle est couteuse en moyens humains.

Un élément positif à retenir de cet été caniculaire, c'est l'absence quasi-totale de maladie en lien avec l'humidité. Les cultures sont restées globalement très saines et les récoltes ont pu se faire dans des conditions très sèches, excluant par la même occasion tout stress et tous frais liés au séchage.

Céréales : des rendements qui laissent à désirer

Après une année 2025 particulièrement faste en termes de rendement et de qualité, les rendements en céréales biologiques n'auront pas suivi le même schéma en 2026 et cela s'explique assez logiquement au vu du déficit de précipitation observé à la fin du printemps et au début de l'été.

La distinction a lieu d'être néanmoins entre céréales d'hiver qui ont profité d'une bonne implantation, et céréales de printemps qui ont subi très vite dans leur développement physiologique une carence en eau qui a pénalisé leur croissance.

²² [Agence BIO \(2026\). Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique.](#)

En froment d'hiver, les rendements oscillent entre 6,5 t/ha dans les terres profondes de Hesbaye, à 2,5-3 t/ha dans le Tournaisis. Si les rendements sont décevants, la qualité est présente avec de bons poids spécifiques et peu de risque de déclassement en fourrager. Il n'y a pas de crainte de pénurie au vu des stocks résiduels.

En épeautre, les rendements sont assez corrects, les producteurs mentionnant entre 5 et 7 t/ha. La demande pour l'épeautre panifiable se raffermi en conséquence directe de la baisse de production chez nos voisins allemands et français. Les prix devraient logiquement poursuivre une tendance haussière, les négociants étant activement en recherche de lots de qualité.

L'avoine a connu une campagne défavorable avec des poids spécifiques décevants.

En céréales fourragères, les résultats évoqués sont satisfaisants, à l'exception du maïs grain. Non seulement la culture a stagné pendant de longues semaines en conséquence de la chaleur, mais aussi de nombreuses zones ont à nouveau connu des dégâts de corvidés et de pigeons, quand ce ne sont pas les sangliers qui ravagent les champs.

Filière boulangère

Selon un acteur, de nombreuses boulangeries artisanales achètent encore de la farine bio française. Avec tous les [moulins bio](#) présents sur notre territoire, une relocalisation vers de la farine locale serait souhaitable.

Filière brassicole

La qualité de l'orge de brasserie semble correspondre aux standards de la première transformation. Une partie des lots pourrait en revanche être déclassée à cause de taux de protéines trop haut, élément bloquant pour le brassage de la bière.

Le Groupe Soufflet, propriétaire de la Malterie du Château à Beloeil a annoncé la fermeture prochaine, à priori temporaire du site, d'ici la fin de l'année. La disponibilité en malt bio n'est cependant pas compromise : outre la Malterie Dingemans près d'Anvers, une nouvelle micro-malterie a vu le jour cet automne à Dinant : la Malterie Artisanale de Dinant "MAD". Cet outil valorise de l'orge bio locale et le transforme en malt en utilisant 100% d'énergie renouvelable, une première dans le secteur. Brasseurs et brasseuses bio : réservez d'ores et déjà vos malts auprès de cet acteur local. Les premiers malts bio seront disponibles en novembre 2026.

Selon la Fédération des Brasseurs belges, la consommation de bières (bio et non bio) a baissé de 3,2% entre 2024-2025 (-2,6% en magasins et -4,1% dans l'Horeca). Les bières sans alcool représentaient près de 9 % des achats de bière en Belgique en 2024. En 2025, les volumes consommés ont encore progressé de 17%, confirmant la forte croissance de ce segment. Une nouvelle bière bio sans alcool a vu le jour à la Brasserie de Silly. La brasserie bio Drink Drink ! a plus de la moitié de ses volumes de ventes en sans alcool.

Oléagineux et protéagineux

Les oléagineux et les protéagineux se développent dans les assolements. Pour le colza et le lin, l'année a été bonne : certains agriculteurs ayant même obtenu des rendements records, notamment en lin, avec 1,8 t/ha. Pour le colza, les rendements ont atteint 3 t/ha, ce qui est la fourchette haute en termes de rendement. Le lin n'a pas souffert de la sécheresse. Et en colza, les conditions climatiques ont été favorables sur toute la durée de l'implantation.

En ce qui concerne le tournesol, les retours sont nettement plus divisés dans le sens où certains producteur·rice·s ne récolteront rien, à la suite de dégâts de corvidés, et d'autres sont assez optimistes pour la récolte qui va débuter courant septembre.

Pour les pois et les féveroles, les résultats sont dans la moyenne quinquennale.

Pommes de terre

Après une année marquée par des stocks excédentaires et des frigos pleins à craquer chez les transformateur·rice·s, l'année 2026 a été toute autre pour les pommes de terre bio. Là aussi, l'irrigation a joué un rôle majeur dans la croissance de la plante. Les terres irriguées ont gardé des plantes vertes jusqu'au défanage alors que les autres ont vu leur feuillage être brûlé avant. Il y a de gros risques que certains contrats ne soient pas en mesure d'être remplis. En outre, pour les pommes de terre vendues pour la transformation, les exigences en termes de calibres devront être revues à la baisse au vu de la réalité de terrain. Les frites risquent donc d'être plus courtes et plus chères.

En 2026, en Région wallonne, 69 % des parcelles de pommes de terre en agriculture biologique ont été plantées avec des variétés robustes. En 2025, cette proportion s'élevait à 54 %. La présence de variétés robustes est donc en augmentation. Mais, l'objectif est d'atteindre, d'ici 2030, 100 % de variétés robustes dans l'offre bio (Fiwap).

En termes de rendements, les estimations oscillent entre 25 et 35 t/ha. Selon un article de Terre-Net²³, les rendements en France sont en baisse de 23% par rapport à l'an passé.

Sur le marché libre, pour le marché du frais, les volumes bio wallons proposés suffisent à répondre à la demande, certains producteur·rice·s faisant même le constat d'avoir parfois du mal à écouler leurs stocks. Les volumes écoulés au travers des ventes en circuit court sont in fine assez réduits. Même vendu à des prix très accessibles (notamment 0,6 €/kg en BtoB du côté de Mouscron par exemple), la demande reste petite.

Selon l'[AMI](#), le prix des pommes de terre bio sur le marché du frais est de 60€/100 kg rendu (ou 53€/100kg départ ferme) début octobre. Le prix BtoB en Belgique est de 1-1,20€/kg début octobre.

Après les surplus notoires de 2025, des producteur·rice·s se sont détourné·e·s de la production de pommes de terre cette année, ce qui devrait réguler et stabiliser l'offre.

Le projet Interreg RobPatat s'est clôturé en septembre 2026 avec la signature d'un memorandum pour booster l'adoption des pommes de terre robustes et donc plus résistantes aux maladies fongiques comme le mildiou mais aussi comportant des résistances accrues vis-à-vis de la chaleur. Le secteur de la transformation en industrie de pommes de terre a tout intérêt à miser sur ces variétés pour accroître sa robustesse et se présenter de la sorte comme moins dépendant des aléas climatiques. Afin d'en savoir, plus n'hésitez pas à consulter la [page dédiée au projet](#).

De nouveaux chips bio wallons (3 sortes) viennent d'arriver sur le marché : « La patate d'Henry », une collaboration entre le producteur Henry Dumont de Chassart et Toubio.

²³ [Terre-net \(2026\). Trop de pommes de terre en 2025, pas assez en 2026 ?](#)

Diverses grandes cultures

Il est intéressant de noter quelques nouveautés ou reprises de contrat. Bonne nouvelle pour les agriculteur·rice·s qui avaient l'habitude de compter les chicorées dans leurs rotations, les emblavements seront reconduits en 2027.

Au niveau du blé dur, le projet « Relocalisation de la filière blé dur biologique en Wallonie » s'est clôturé en septembre 2026. Tous les résultats sont présentés dans le dossier de clôture du projet « [Peut-on produire des pâtes issues du blé dur bio wallon ?](#) »²⁴.

Parmi les cultures plus insolites, un producteur s'est lancé sous contrat dans la culture d'ortie pour la transformation en alimentation humaine.

Au niveau des cultures émergentes, des producteur·rice·s poursuivent leurs essais en pois chiches, lentilles, graines de chia et en quinoa notamment. Cette année sèche devrait permettre une récolte, ce qui est positif pour ces cultures qui ne sont pas récoltables chaque année sous nos climats. Ces produits bio sont maintenant sourçables localement, il faut les soutenir et augmenter leurs ventes. Les ventes chez leurs clients actuels sont stables et la concurrence étrangère à prix moindre reste un obstacle.

Rentabilité

L'année 2026 ne laissera pas que des bons souvenirs dans les mémoires des agriculteur·rice·s actif·ve·s en grandes cultures, mais tout n'est pas noir pour autant. Année correcte et dans la moyenne sont certainement les termes adéquats. Jusqu'ici, les personnes ressources interrogées trouvent des débouchés pour écouler leurs productions.

En céréales panifiables, la rentabilité est plus fragile. Des producteur·rice·s de grains ont le sentiment que les marges ne sont également pas réparties au niveau de la filière, les meunier·ère·s et boulanger·ère·s capturant plus de valeur. La transformation à la ferme de céréales continue d'ailleurs de faire des émules, à en croire les nouveaux projets de moulins qui voient le jour, ou qui s'agrandissent.

Un élément qui est également avancé par plusieurs personnes concernant le coût de l'énergie et notamment du mazout. Ces surcoûts ne sont actuellement pas répercutés sur des prix qui restent identiques à 2025.

²⁴ [Biowallonie \(2026\). Peut-on produire des pâtes issues de blé dur bio wallon ?](#)

Evolution des prix

Après une forte tendance inflationniste liée à la crise sanitaire du covid-19, renforcée par la guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques qui s’y rapportent, les prix du marché belge des céréales ont connu une période de hausse modérée, permettant de couvrir les charges et de garantir une rentabilité relative au secteur. Les prix en septembre 2026 sont dans la moyenne des prix de septembre entre 2020 et 2027, sauf pour le pois qui est revenu au prix de 2020.

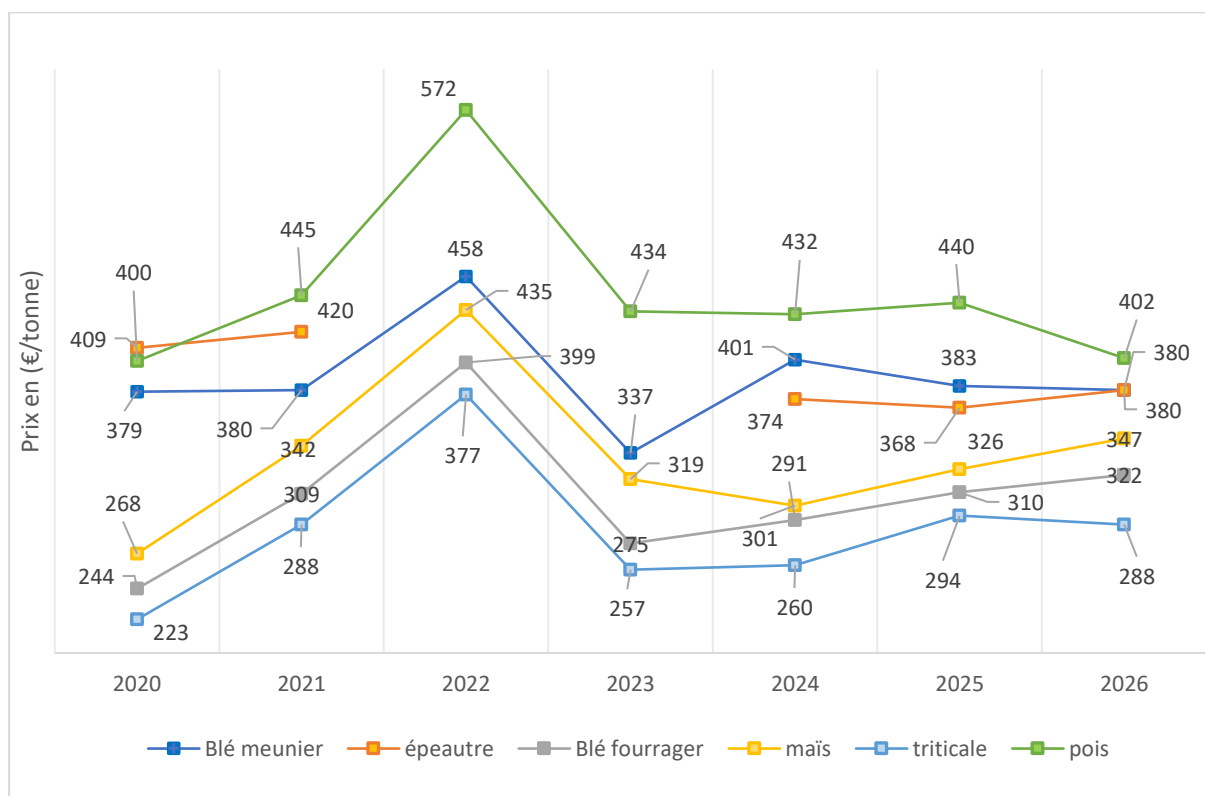


Figure 7 : Evolution annuelle des prix bio des céréales sur le marché belge en septembre (Biowallonie, 2026)²⁵.

²⁵ Biowallonie (2026). Mercuriales des prix des céréales biologiques en Wallonie.

Filière légumes

Production : une année marquée par les conditions climatiques

Maraîchage

En maraîchage, l'année 2026 a bien démarré mais la succession des vagues de chaleur et la sécheresse qui s'est installée début de l'été ont affecté à la fois la production des cultures d'été (tomates, concombres, aubergines, poivrons), et d'hiver en cours d'implantation (choux, poireaux, courges). Le stress hydrique a provoqué des avortements floraux, une montaison prématurée, et des rendements en baisse (observés ou encore à venir). Pour autant, la charge de travail pour produire tout cela a été inchangée.

Avec un tel climat, l'irrigation est indispensable. Malgré une certaine capacité de stockage de l'eau, certaines structures ont épuisé toutes leurs réserves et ont dû passer à l'eau de ville pour arroser (quand c'était possible !), ce qui a un coût non négligeable sur les charges.

Localement, des orages fin mai/début juin ont pu retarder le développement des cultures (salades, courgettes, potimarrons, butternut), entraînant parfois un mois de commerce perdu.

Certain-e-s producteur-riche-s arrivent à mieux faire face aux aléas climatiques extrêmes, à la baisse de rendement qui s'ensuit et à l'augmentation des coûts de production, grâce notamment à la forte diversité de leurs cultures, leur investissement en équipement pour l'irrigation ou encore la révision régulière de leur prix de vente.

Des cas de dépassement du taux de cadmium dans certaines parcelles maraîchères en région liégeoise et namuroise a entraîné des pertes de production, avec des solutions correctives (arrosage intensif, ajustement du pH) jugées trop contraignantes par plusieurs producteur-riche-s, au point que certain-e-s envisagent même d'arrêter leur activité.

Pour certain-e-s, l'achat-revente, en local ou auprès d'autres pays proches, reste indispensable pour compléter le panier de légumes et proposer des fruits (Espagne, Italie, France). Un-e producteur-riche pour qui l'achat-revente représente une part significative de sa commercialisation indique privilégier davantage le marché français, à la fois pour soutenir le secteur et par confiance : cela lui permet de se rendre sur place une à deux fois par an.

Les coûts (tunnels, outils, plants, semences, main d'œuvre, électricité) augmentent plus vite que l'inflation générale, nécessitant d'adapter les prix en parallèle.

Les nouvelles installations en maraîchage, plus réfléchies qu'auparavant, se poursuivent, même si elles restent moins nombreuses qu'il y a une dizaine d'années. Les nouveaux installé-e-s, réfléchissent maintenant à décaler leur pic de production avant la vague de chaleur estivale. Des places sont toujours disponibles dans certaines régions moins couvertes, et des cultures de niche émergent, portées par l'évolution du climat (melon, pastèque, ...).

Les producteur-riche-s sont en demande d'accompagnement technique sur différents aspects liés aux vagues de chaleur et à la sécheresse (irrigation, ombrage, aération, planification et choix de cultures, ...).

Légumes plein champ

Au niveau des petits pois, la situation est très contrastée en fonction de la date de semis. Certains lots étaient en floraison pendant les vagues de chaleur, entraînant des chutes de rendement drastiques. D'autres au contraire ont réalisé de belles récoltes. Pour ce qui est des haricots, peu de parcelles étaient déjà récoltées lors des appels. La situation devrait être meilleure, les haricots ayant eu de l'eau pour se développer dans la deuxième moitié de leur cycle.

Les carottes sont sans surprises assez petites actuellement, elles seront récoltées plus tard dans la saison en vue d'être conservées en frigo. Il faudra compter sur une météo avec des épisodes de pluie pour leur permettre de gagner en calibre.

Les légumes qui se récoltent à l'automne sont globalement perçus comme plus résilients car disposant de davantage de temps pour se remettre d'éventuels coups de chaud. Citons entre autres les céleris et les choux fleurs.

Un élément qui freine les producteur·rice·s dans leur propension à cultiver des légumes de plein champ, c'est le coût du désherbage manuel, autour de 17 €/h, qui pèse sur la rentabilité des cultures.

Demande : un certain regain d'intérêt pour le secteur

Circuits courts

Si la demande est globalement stable, une légère augmentation est observée chez certain·e·s producteur·rice·s, sans tendance générale franche. Certain·e·s perçoivent même un effet positif indirect de l'inflation en grande distribution, qui réduit l'écart de prix perçu entre les produits bio du supermarché et ceux vendus en circuits courts.

La saisonnalité des ventes reste le principal point de friction : chute classique de fréquentation entre la mi-juillet et la mi-août, sauf dans les régions touristiques. Ce creux estival coïncide avec le pic de production, créant un décalage entre l'offre disponible et la demande. Certain·e·s envisagent d'ajuster leur calendrier de production pour faire coïncider le pic de récolte avec la période précédant ou suivant les congés, voire de réduire volontairement la production durant ces semaines critiques. Diversifier les canaux de vente est également une piste intéressante.

Le panier « standard » (pommes de terre, poireaux, carottes, oignons) et le melon/pastèque progressent bien. Les essais de diversification de certain·e·s producteur·rice·s (pourpier d'été, aneth, mesclun) sont parfois bien accueillis et pérennisés. Pour d'autres, la verdure s'écoule plus difficilement, de même que les légumes moins classiques (bette, panais, topinambour, chou-rave).

Circuit long — frais

Un·e producteur·rice met en évidence sa position de "compensateur·rice" sur le marché : grâce à sa capacité d'irrigation et de production plus importante, iels ont pu répondre à une demande que d'autres ne parvenaient pas à satisfaire pendant la sécheresse — au point de ne pas réussir à suivre la demande certaines semaines. Iel met en évidence aussi une certaine compréhension de la part des GMS s'ils n'arrivaient pas à livrer en quantité suffisante au vu des conditions climatiques.

Un déséquilibre offre/demande se dégage parfois pour la commercialisation de produits bio/locaux : la demande des GMS franchisés semble bien réelle, mais l'offre est alors freinée par des obstacles de logistique et d'emballage.

De plus, les centrales des GMS belges s'approvisionnent énormément en fruits et légumes bio importés. Selon l'observatoire de Biowallonie/Consomaction de juin 2026, seulement 69% des carottes et des concombres bio, 40% des courgettes bio et 36% des oignons bio étaient belges.

Pour trouver des débouchés supplémentaires, certains se trouvent notamment auprès de la restauration commerciale et collective et des franchisés de la grande distribution.

Circuit long – agro-industrie

Le retour des entreprises de surgélation est globalement positif. Les volumes bio représentent une part constante de leurs activités, autour de 15 à 20%. Si peu de nouvelles places sont à prendre, quelques surfaces supplémentaires en pois et en haricot sont envisageables. Au niveau des épinards, les volumes sont pour l'instant suffisants.

Prix

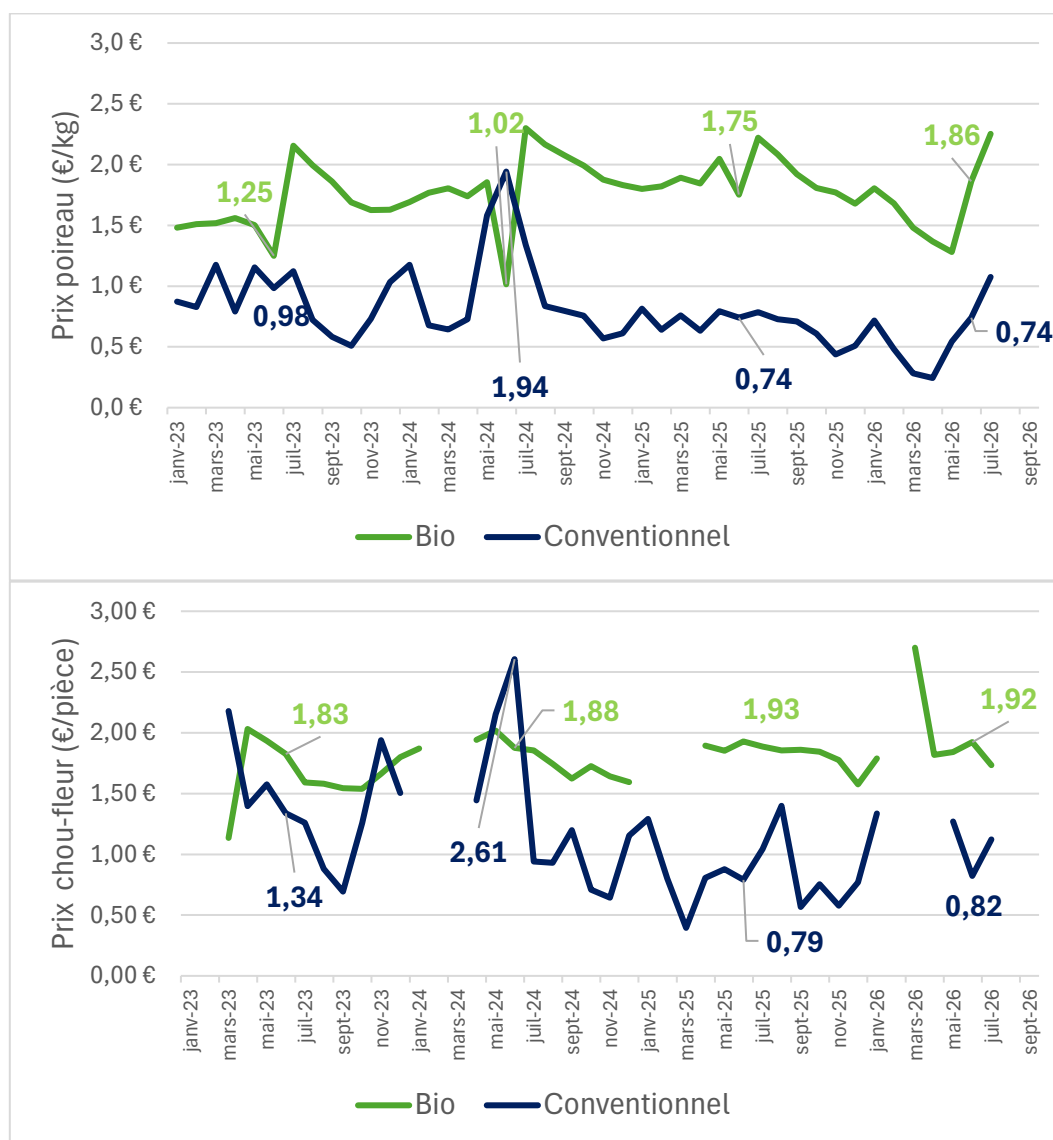
Sur le terrain, un-e producteur·rice en circuits courts nous rapporte que l'augmentation des prix de leurs produits évolue beaucoup moins vite que le prix des charges et de la main d'œuvre. Également que les acheteur·euse·s sont satisfait·e·s des prix sur les marchés, car il y a moins de différences qu'avant entre les produits bio vendus en GMS et ceux en vente directe. Il relate également le fait d'attirer un autre type de clientèle en mettant en place sur les marchés une « table à 1 € » avec tous les produits « moches ». Dans le même ordre d'idée, le pouvoir d'achat plus faible dans certaines régions est identifié comme une explication possible du moindre développement du circuit court/bio localement, par rapport d'autres régions, malgré une volonté croissante de consommer des produits de qualité, locaux et bio, et de porter une attention à la santé.

En circuits longs pour le marché du frais, un-e producteur·rice nous rapporte des prix stables et corrects. Pour l'agro-industrie, les prix sont stables mais ne tiennent pas compte de l'inflation, ce qui in fine fait peser ce coût sur la rentabilité de l'agriculteur·rice.

Depuis 2024, le baromètre est l'occasion d'observer l'évolution des prix du poireau, du chou-fleur et du concombre, tant en bio qu'en conventionnel. Cette analyse se base sur les prix publiés par le Verbond van Belgische Tuinbouwcoöperaties (VBT – Union des Coopératives Horticoles Belges), qui reflètent les résultats des criées flamandes. Il s'agit donc de prix applicables sur le marché libre, pour le circuit long.

Si on analyse les prix moyens au mois de juin 2026²⁶, l'écart entre bio et conventionnel se maintient en faveur du secteur, par rapport au prix 2025 à la même période :

- **Poireau** : le prix du poireau bio a légèrement augmenté, passant de 1,75 €/kg à 1,86 €/kg en moyenne, alors qu'il est identique en conventionnel, soit 0,74 €/kg en moyenne.
- **Chou-fleur** : En bio, le prix moyen est sensiblement le même, à 1 centime près, soit un prix moyen de 1,92 €/pièce. En conventionnel, le prix moyen a quant à lui augmenté de 3 centimes, passant de 0,79 €/pièce à 0,82 €/pièce.
- **Concombre** : L'écart est toujours présent. Le bio se maintient en moyenne à 0,81 €/kg, mais le conventionnel remonte quelque peu, pour attendre 0,27 €/kg en moyenne.



²⁶ [Verbond van Belgische Tuinbouwcoöperaties \(VBT\) \(2026\)](#).

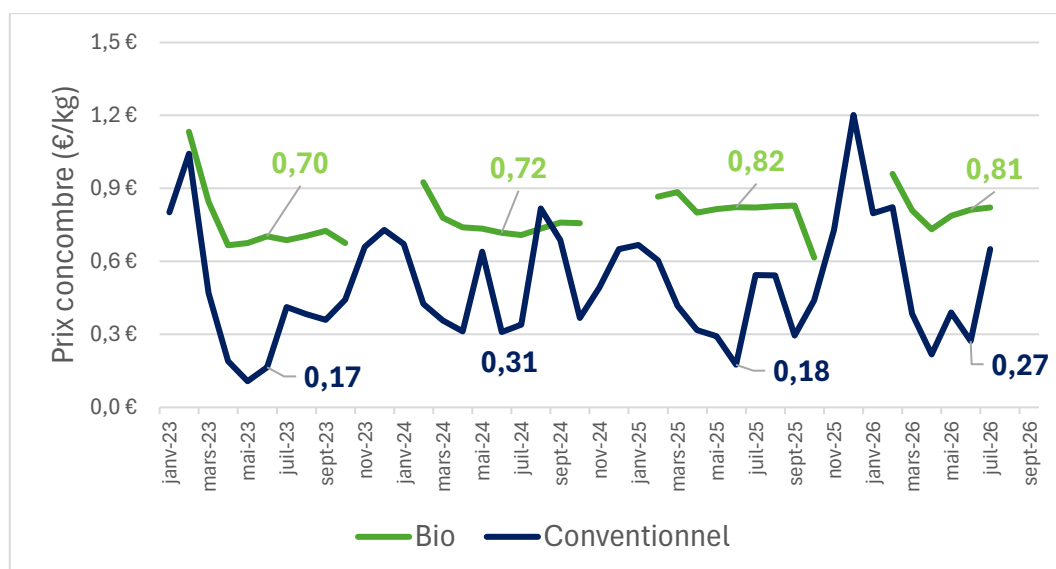


Figure 8 : Evolution du prix mensuel moyen du poireau, chou-fleur et du concombre en Belgique, en bio et en conventionnel (Verbond van Belgische Tuinbouwcoöperaties – VBT – Union des Coopératives Horticoles Belges²⁶).

Filière fruits

Arboriculture fruitière

En Wallonie, la moitié des cultures fruitières bio sont de l'arboriculture fruitière (hors fruits à coque, vignes et petits fruits). La surface occupée par ces cultures (essentiellement pommes et poires mais aussi pruniers, cerisiers, ...) atteint 556 ha en 2025.

La production de noix et noisettes bio continue son développement en 2025 avec 26 ha supplémentaires (235 ha au total).

En basse-tige, l'année 2025 était une année avec beaucoup de fruits (pommes et poires) sur le marché. Et donc avec des prix plus bas pour la saison 2025–2026. Certain·e·s producteur·rice·s ont pu vendre toute leur production, d'autres ont encore du stock ou ont envoyé le surplus pour la production de jus. Certain·e·s acteur·rice·s flamand·e·s cassent les prix, obligeant les producteur·rice·s wallon·ne·s à s'aligner pour rester compétitif.

Pour la récolte 2026, il y a du fruit mais la grêle et la sécheresse ont impacté la qualité. Certains fruits avec un épiderme plus tendre sont déjà bien marqués par la grêle, surtout en pommes. Les producteur·rice·s disposant de filets anti-grêle s'en sortent mieux. Le manque d'eau en juin et en juillet impacte également le calibre des fruits. De plus, la date de récolte présumée était annoncée plus tôt. L'absence de pluie génère des fruits moins gorgés d'eau et avec un risque de taux de sucre plus élevé. Ces aspects soulèvent des incertitudes quant au stockage optimal des fruits sur le long terme, notamment par exemple sur l'évolution plus rapide ou non des fruits.

Malgré cela, cette saison a aussi été marquée par une absence de tavelure et pas de « sur-traitements ». En effet, les traitements préconisés n'ont pas toujours été réalisés car ils peuvent augmenter le risque de brûlures sur les fruits par temps chaud.

En raison d'une offre moins importante, un producteur indique qu'il ne devrait pas avoir de difficulté pour vendre ses fruits au prix souhaité.

Principalement commercialisée en circuit court actuellement, un projet de développement de la Ducasse en GMS est porté par quatre producteur·rice·s bio et soutenu par le Collège des Producteurs. Cette variété est très résistante aux maladies et a été mise au point par le CRA-W.

Quelques producteur·rice·s bio de pommes et de poires commencent à s'intéresser à la culture de l'abricot et à se positionner sur ce créneau. Toutefois, il n'existe pas encore de producteur bio dont le volume permettrait d'approvisionner davantage qu'un petit magasin à la ferme. Un producteur soulignait par ailleurs l'importance de ne pas saturer le marché avec de l'abricot wallon, afin de préserver son positionnement premium : cueilli à pleine maturité, donc plus sucré qu'un abricot du sud de la France. Ce produit devrait selon lui rester cantonné aux circuits courts et à quelques franchisés, sans viser une diffusion à grande échelle.

En haute-tige (HT), la grêle a surtout impacté les prunes mais ce phénomène est localisé dans certains vergers. Certains fruits ont subi des coups de soleil. Et le manque d'eau affecte les arbres (calibre des fruits plus petit, chute de fruits, fruits vitreux), surtout en prunes. Le plus difficile est de garantir un apport d'eau suffisant pour assurer la reprise et la croissance des jeunes vergers plantés l'hiver passé.

Un ralentissement des plantations d'arbres HT est observé et ce pour plusieurs raisons :

- Absence de communication sur les subsides à la plantation alors qu'ils existent toujours ;
- Hésitation des agriculteur·rice·s à se lancer par peur de ne pas trouver de débouchés car il y a de plus en plus de vergers ;
- Prix des intrants (carburants, matières premières, plants, ...) qui augmentent.
- Problème concernant les aides à l'investissement. Dans certains cas, la Région wallonne demande un remboursement de l'aide alors qu'elle avait été validée par les syndicats ;

Pour autant, l'intérêt pour les vergers HT est toujours bien là. La transformation des fruits et la commercialisation se développent.

Selon un acteur, les frais liés au pressage des fruits en jus ont augmenté (de 0,80 €/L à 1,20 €/L), impliquant une augmentation du prix de vente de ses jus en septembre.

En juin 2026, le prix moyen de vente aux consommateur·rice·s de la pomme bio était de 3,55 €/kg²⁷ en magasin spécialisé bio et/ou vrac (-14% par rapport à juin 2025) et de 4,08 €/kg²⁸ (-11% par rapport à juin 2025) en GMS⁶.

Fraises et petits fruits

La saison des fraises a été moyenne, après un démarrage précoce et satisfaisant, le pic de production et de chaleur de fin mai a entraîné une maturation simultanée de la quasi-totalité des fruits, avec parfois des brûlures. Comme la fraise se conserve difficilement, il a fallu

²⁷ Moyenne réalisée sur le prix de 18 magasins spécialisés bio et/ou vrac.

²⁸ Moyenne réalisée sur le prix récolté dans 12 enseignes de GMS.

écouler les stocks très rapidement. Par la suite, localement, des orages et des inondations ont endommagé les parcelles, rendant la fin de saison plus difficile.

Face aux difficultés de débouchés liées au pic de production de fin mai, plusieurs solutions ont été mobilisées par les producteur·rice·s : bradage, promotions type 1+1 gratuit, déclassement des fraises abîmées pour la confiture, ou vente en plateaux à prix réduit. Certain·e·s producteur·rice·s vendant en direct et via des enseignes franchisées ont été touché·e·s par la multiplication des promotions en grande surface (barquettes à 2,5–3 €). Durant ces périodes de promo, les franchisés doivent s'approvisionner en priorité à la centrale d'achat, réduisant alors leurs achats en circuits courts. Il en résulte une situation où des fraises à 3 € côtoient en rayon des fraises à 7 €. Les producteur·rice·s se sont ainsi retrouvé·e·s, en pleine période de surproduction, avec un débouché habituel — le franchisé — n'absorbant plus les volumes.

Des places se libèrent du fait des départs en fin de carrière de certain·e·s producteur·rice·s conventionnels ou bio.

Du côté de la demande, la question du calendrier des vacances peut poser problème : la période des vacances de printemps complique en effet la commercialisation des fraises.

Les fraises quatre saisons rencontrent un certain succès.

Vignes

La production de vignes bio se développe fortement ces dernières années et a continué sa progression en 2025 avec 48 ha supplémentaires (+19%) (307 ha au total). Ce sont 78 producteur·rice·s bio qui cultivaient des vignes en 2025. La majorité en cultivent pour produire du vin mais une dizaine en cultivent comme raisins de table, sur moins d'un hectare.

Au niveau production, pas de gel en 2026. Les pluies de fin août ont été salvatrices. Un producteur mentionne un rendement 30% inférieur par rapport au conventionnel, vu la concurrence des adventices et l'efficacité des engrais foliaires.

La grande majorité des viticulteur·rice·s transforment eux-mêmes ou font transformer pour vendre à leur nom en bio. Un viticulteur bio qui ne transforme pas indique que ses acheteurs ne souhaitent pas valoriser son raisin en bio et qu'ils le mélangent avec d'autres raisins. Aussi, auprès du consommateur, le local semble plus vendeur que le bio. Toutefois, deux grands producteurs viticoles bio mentionnent des ventes de vin croissantes.

Certains craignent une impossibilité de cultiver des cépages non interspécifiques en bio si le cuivre est supprimé en 2029. Une crainte de hausses significatives sur la prochaine campagne d'achats (plants, produits phytopharmaceutiques, engrais, ...), et donc de marges rabotées, est aussi mentionnée.

Elevages et filières de niche

Apiculture

La Wallonie ne compte actuellement aucun apiculteur certifié bio. Cette absence s'explique notamment par le cadre réglementaire wallon relatif à la production apicole biologique, qui restreint fortement les zones de butinage certifiables bio, limitant de fait les surfaces pouvant accueillir des ruchers bio. Le sujet a été discuté ces deux dernières années au sein du groupe de travail législatif bio, mais n'a pas abouti à un accord sur une modification de cette réglementation.

Pisciculture

La filière piscicole biologique wallonne reposait sur deux opérateurs, dont les activités étaient complémentaires. Le premier avait pour objectif d'assurer un cycle d'élevage complet, de la production des œufs jusqu'à l'obtention de poissons prêts à être commercialisés. Le second assurait la production et la transformation des truites, notamment sous forme de filets, de produits fumés et de mousse de poisson. Cette filière de petite taille est confrontée depuis plusieurs années à diverses contraintes, notamment des facteurs naturels tels que la présence de castors et les épisodes de sécheresse. Ces difficultés empêchent l'approvisionnement en alevins biologiques depuis 2024 et, par conséquent, la production de poissons prêts à être commercialisés, ce qui a contribué à rendre la filière instable et finalement a obligé l'opérateur qui réalisait l'ensemble du cycle d'élevage à cesser ses activités. Plus aucune truite bio wallonne n'a donc été produite en 2026.

Des opportunités de développement existent néanmoins, notamment grâce à une demande de la part de la grande distribution et des commerces spécialisés en produits biologiques pour de la truite bio. Toutefois, l'instabilité de l'approvisionnement et l'absence de production ne permet actuellement pas de répondre à ces opportunités pour pouvoir contractualiser ces débouchés.

La mise en place de dispositifs de soutien, notamment des aides à l'investissement spécifiques ou des aides en cas d'événements environnementaux exceptionnels ou de pathologies, pourrait contribuer à redévelopper la filière. Ces soutiens permettraient notamment de compenser en partie les coûts de production élevés par rapport à ceux observés dans les pays voisins ou les pays non-membres de l'Union européenne et de développer la pisciculture biologique en Wallonie.

Comparaison avec d'autres pays européens

Pays-Bas : une hausse des ventes bio

Les terres bio et en conversion aux Pays-Bas continuent d'augmenter lentement. Au 1^{er} juin 2026, elles s'étendaient sur plus de 103 000 ha, soit près de 6% de la SAU totale. Le nombre de fermes certifiées bio s'élève à près de 2 200 (4,4% du total), tandis que le nombre d'entreprises de transformation et de commercialisation a légèrement diminué. Au total, cela représente près de 5 400 acteurs et actrices certifiés bio²⁹.

La province où la part de cultures bio est la plus élevée est le Flevoland, avec près de 14 % bio. Le Flevoland cumule plusieurs avantages : des sols très fertiles, des grandes exploitations, une forte spécialisation en cultures végétales, une présence d'acteur·rice·s bio historiques, un soutien régional fort et une proximité de la recherche agronomique néerlandaise (Université de Wageningen). Le Flevoland est souvent considéré comme le « laboratoire » de l'agriculture néerlandaise³⁰.

Malgré les mesures prises par le Gouvernement et les actions entreprises, l'objectif fixé de 15% de SAU bio pour 2030 ne semble pas atteignable. Le ministère de l'Agriculture va mettre en place un groupe de travail avec le secteur afin de trouver des solutions pour accélérer davantage la croissance du bio³¹.

Productions primaires

Les prairies et cultures fourragères occupent 76% de la superficie bio. 19% sont des grandes cultures et 4,5% des légumes plein champ.

En élevage, par rapport à 2024, on observe une diminution du nombre de toutes les espèces animales, à l'exception des vaches laitières. La plus forte augmentation du nombre d'exploitations depuis 2016 concerne les poulets de chair (+108%), les porcs destinés à la production de viande (+59%) et les vaches laitières (+52%)³².

En grandes cultures, 30% des fermes bio sont spécialisées dans les céréales (4.900 ha). La superficie des grandes cultures a augmenté de près de 3% entre 2022 et 2025, pour atteindre près de 16 500 hectares³³.

Le nombre d'exploitations fruitières bio a doublé depuis 2015, passant de 99 à 199, soit 6,4% du nombre total d'exploitations fruitières. La superficie des vergers bio (pommes et poires) s'élève à 540 hectares, soit les trois quarts des cultures de fruits bio³⁴.

²⁹ [SKAL Biocontrole \(2026\). Biologische sector.](#)

³⁰ [Province de Flevoland \(2026\). The Farm of the Future.](#)

³¹ [Nieuwe Oogst \(2026\). Doel 15 procent biologisch in 2030 nog buiten bereik.](#)

³² [Staat van Biologisch \(2026\). Bedrijven met biologisch gehouden vleesvarkens.](#)

³³ [Staat van Biologisch \(2026\). Bedrijven met biologische akkerbouwgewassen.](#)

³⁴ [Staat van Biologisch \(2026\). Bedrijven met biologische fruitteelt.](#)

En 2025, 13,6% des fermes qui cultivent des légumes plein champ sont certifiées biologiques. En 2015, leur part s'élevait à seulement 9,3%. La grande majorité (80%) ne sont pas spécialisées dans ces cultures et les combinent à d'autres activités³⁵.

Consommation bio

Malgré la croissance économique modérée des Pays-Bas, des évolutions positives sont à noter pour la vente de produits bio qui a progressé d'environ 9% pour atteindre plus de 2 milliards d'euros en 2025. Plusieurs chaînes de supermarchés se sont fixées des objectifs pour accroître encore la part de bio dans leurs rayons. Les magasins bio spécialisés connaissent également une croissance de leurs ventes de près de 8% et un chiffre d'affaires en hausse, s'élevant à 0,5 milliard d'euros³⁶. Les catégories concernées par une forte augmentation dans les ventes sont les produits boulangers (+61%), les produits d'épicerie, les viandes et charcuteries et les produits laitiers frais. Les agriculteur-riche-s bio se montrent très confiant-e-s quant à l'avenir de leur activité³⁷.

Au premier trimestre 2026, les produits bio ont continué de voir leurs ventes grimper. Ils représentaient 4,1% des dépenses alimentaires dans les supermarchés néerlandais. En chiffres d'affaires, ce sont les fruits et légumes (y compris les pommes de terre) qui arrivent en tête, tandis que par catégorie de produits, ce sont les œufs bio qui l'emportent³⁸.

Les consommateur-riche-s néerlandais-e-s ont une attitude positive à l'égard des produits bio. Un nombre croissant de personnes reconnaissent le label, apprécient ses plus-values et expriment le souhait d'acheter plus fréquemment bio. Le prix demeure le principal obstacle, suivi de la disponibilité en magasin³⁹.

En 2026, le Prix du Produit Bio de l'Année a été décerné aux fraises bio de Lidl Pays-Bas. Le jury a voulu saluer cette réussite, preuve qu'un produit réputé difficile à cultiver peut être proposé en agriculture biologique à grande échelle. Cela contribue à rendre les produits bio plus accessibles à un large public⁴⁰.

Restauration hors domicile

La part du bio dans la restauration hors domicile, qui comprend la restauration collective et commerciale, s'élevait à un peu plus de 1% du chiffre d'affaires total en 2024, en baisse par rapport à l'année précédente. Le café et le thé ont généré les recettes les plus élevées. Les produits laitiers et les boissons sont les autres catégories de produits les plus vendues en restauration⁴¹.

³⁵ [Staat van Biologisch \(2026\). Bedrijven met biologische vollegrondsgroenteteelt.](#)

³⁶ [Bionext \(2025\). Trendrapport 2025 brengt biologische sector in kaart: biologische omzet passeert 2 miljard euro in Nederland.](#)

³⁷ [Veeteelt \(2026\). Ambitie 15 procent bio tegen 2030 nog ver weg.](#)

³⁸ [Bionext \(2026\). Biologische producten in Q1 2026 goed voor 4,1 % van de totale voedselomzet in supermarkten.](#)

³⁹ [Staat van Biologisch \(2026\) BioMarktMeter Consument.](#)

⁴⁰ [BioNederland \(2026\). Persbericht Diner.](#)

⁴¹ [Staat van Biologisch \(2026\). Omzet Foodservice.](#)

Il est à noter que l'offre bio disponible chez les grossistes fournissant ce secteur est encore relativement limitée⁴².

Sur les 69 000 établissements de restauration aux Pays-Bas, une cinquantaine (7,1%) sont certifiés bio par EKO.

Allemagne : une forte demande bio

Malgré une demande toujours forte pour les produits bio, la superficie agricole en bio n'a augmenté que de 1,1 %, atteignant 1,93 million d'ha en 2025, soit 11,7% de la SAU totale. L'objectif allemand est fixé à 30% d'agriculture biologique d'ici 2030. Faute de repreneurs et de nouvelles exploitations bio, la taille moyenne des fermes bio a augmenté⁴³.

Le nombre d'exploitations bio a par ailleurs légèrement diminué, s'élevant à environ 36 000, soit 1 ferme sur 7⁴⁴.

Productions primaires

50% des superficies bio sont des prairies permanentes, 46% de grandes cultures et 4% des fruits. Par type de cultures (en superficie), la part du bio est de 20% pour les prairies permanentes, 18% pour les fruits, 16% pour les légumes et 7,5% pour les grandes cultures⁴⁵.

Tomates : En 2025, la tomate était le légume le plus consommé en Allemagne. Cependant, la grande majorité des tomates doivent être importées. De ce fait, le taux d'autosuffisance est resté inférieur à 5% pendant de nombreuses années⁴⁶.

Produits laitiers : En 2025, le prix moyen du lait, des produits laitiers et du fromage biologiques a également été plus élevé que l'année précédente. Sous l'effet d'une forte demande et d'une offre en matières premières limitée, les consommateurs ont payé davantage. Les prix de vente en magasin du lait bio ont aussi augmenté en juillet 2025 en conséquence de l'augmentation des coûts de production et de volumes limités⁴⁷.

Pommes de terre : La campagne 2025-2026 marque un tournant pour le marché. Des surfaces cultivées record et une récolte exceptionnellement abondante garantissent la disponibilité des pommes de terre biologiques allemandes jusqu'au début de la campagne suivante. Malgré l'offre, l'écart de prix entre les pommes de terre biologiques et conventionnelles est resté trop important, compte tenu de la même abondance exceptionnelle de la récolte conventionnelle⁴⁸.

Viande bovine : Le marché est resté marqué par une pénurie en 2025. Les prix élevés sur le marché conventionnel ont également impacté le secteur bio, conduisant parfois à la vente d'animaux bio sur le marché conventionnel. De plus, les cheptels bovins bio ont diminué en raison de maladies animales et de restructurations au sein des exploitations. La production nationale s'est donc avérée insuffisante pour répondre à la demande. Les importations ont

⁴² [Agence BIO \(2025\). Les produits bio en restauration hors domicile dans l'Union européenne. Les carnets internationaux de l'Agence BIO.](#)

⁴³ [Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft \(BÖLW\) \(2026\). Flächen und Betriebe 2026.](#)

⁴⁴ [Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft \(BÖLW\) \(2026\). Branchenreport 2026.](#)

⁴⁵ [Bundesinformationszentrum Landwirtschaft \(BZL/BLE\) \(2026\). Gemüseanbau in Deutschland.](#)

⁴⁶ [Ökolandbau.de \(2026\). Freilandtomaten als neue Kultur für Gemüsebetriebe: Das Projekt ÖkoTom.](#)

⁴⁷ [Ökolandbau.de \(2026\). Preise für frische Bio-Lebensmittel im Jahr 2025.](#)

⁴⁸ [Ökolandbau.de \(2026\). Der Bio-Markt wächst auch 2025 deutlich.](#)

donc augmenté, principalement en provenance de l'UE (Autriche, Pays-Bas, Danemark) et la République tchèque⁴⁹.

Farine : Le succès de la farine biologique est fortement lié à la grande disponibilité de marques de distributeur·rice·s biologiques abordables dans les supermarchés, notamment en parapharmacie. En moyenne, la farine biologique ne coûte plus que 10% de plus que la farine conventionnelle, atteignant une part de marché de 22%⁴⁸.

Légumes plein champ : En 2025, la production allemande de légumes biologiques de plein champ a atteint des niveaux records en termes de nombre d'exploitations, de surfaces cultivées et de volumes de récolte. Les oignons, les betteraves et la laitue romaine ont connu une croissance particulièrement forte⁵⁰.

Consommation

En 2025, la population allemande a dépensé 18,2 milliards d'€ en aliments et boissons biologiques (+6,7%). La part du bio dans le marché alimentaire (boissons incluses) a atteint 6,5%. Plus de 70% des dépenses bio ont été effectuées dans la grande distribution alimentaire conventionnelle, dont les ventes bio ont progressé de 8,7%. Les programmes de fidélité constituent un élément important de la stratégie marketing. La volaille, la farine, les yaourts et les alternatives végétales au lait et à la viande sont en tête des ventes⁴⁸. Les œufs bio restent par ailleurs un produit phare du marché bio allemand depuis des années, figurant parmi les produits bio les plus achetés⁵¹. Les ventes de certains produits ont au contraire diminué en raison de leur prix de vente trop élevé pour les consommateur·rice·s : viandes de porc et de bœuf, beurre et pommes de terre⁴⁸.

La croissance du secteur des parapharmacie est restée bien supérieure à la moyenne en 2025, progressant de 14,4 % sur un an, en partie au détriment des magasins discount. Celles-là sont très bien positionnées tant en termes d'assortiment que de volume de ventes sur les produits bio de longue conservation axés sur la santé et le mode de vie⁴⁸.

Les points de vente spécialisés en bio ont connu une hausse moins élevée mais stable (+2,3%). Leur croissance a été principalement tirée par les fruits et légumes frais. A contrario, l'exclusivité de leurs marques propres s'amenuise en raison de la présence renforcée des marques de fabricants et celles des distributeur·rice·s conventionnel·le·s. Face à la concurrence, les petits magasins bio peinent de plus en plus à rester compétitifs⁴⁸.

Le e-commerce alimentaire de produits biologiques, en pleine expansion, ont atteint des parts de marché élevées allant jusqu'à 28 %. D'autres chiffres montrent à quel point le choix de produits biologiques est devenu courant : jusqu'à 86% des commandes contenaient au moins un produit bio⁴⁸).

Les distributeur·rice·s importent des quantités importantes de produits, notamment produits laitiers, viande bovine, céréales et pommes de terre⁴⁹.

50 % de la population estime qu'il y a trop peu de bio dans les cantines et restaurants (moins de 4%)⁵².

⁴⁹ [Ökolandbau.de \(2026\). Bio-Importe 2024/25: So sichern Einfuhren die Versorgung mit Bio-Lebensmitteln.](#)

⁵⁰ [Ökolandbau.de \(2026\). Bio-Gemüse in Deutschland 2025: Rekordflächen und steigende Ernten.](#)

⁵¹ [Ökolandbau.de \(2026\). Wie entwickelt sich der europäische Markt für Bio-Eier und deren Preise?](#)

⁵² [Ökolandbau.de \(2026\). Wie hoch ist der Bio-Anteil in der AHV?](#)

La saturation du marché ainsi que l'évolution de la situation dans le secteur conventionnel et à l'étranger ont influencé de manière inégale les prix à la production en bio en 2025. Le lait bio est resté à un niveau élevé et l'écart de prix avec le lait conventionnel s'est encore creusé, tandis que les pommes de terre, certains légumes et les pommes bio ont connu une baisse de prix⁵³.

Grand-Duché du Luxembourg : une révision à la baisse des objectifs bio

Avec 12 263,8 hectares, la SAU bio luxembourgeoise a presque doublé depuis 2020. Elle atteint actuellement presque 10% de la SAU totale. L'objectif fixé pour fin 2030 est d'atteindre environ 15%, avec une progression annuelle de 1%⁵⁴.

En 2025, on comptait 253 exploitations agricoles bio (+60% depuis 2020) ainsi que 217 entreprises bio de transformation, distribution et commercialisation (+26% depuis 2020). Les productions de lait et de viande restent les deux principaux piliers en agriculture bio⁵⁵.

Le service de restauration scolaire et universitaire publique (Restopolis) vise à atteindre, d'ici 2030, 80% de produits locaux, dont 30% bio. Pour l'année scolaire 2024-2025, les résultats étaient très positifs avec 70% de produits locaux et 24% de produits bio-locaux. Ces chiffres ont dépassé les objectifs fixés dans le plan bio précédent. Restopolis compte plus de 128 cantines. Sur leurs 831 lots alimentaires, 100 sont entièrement couverts par des produits biologiques, soient plus de 12%, notamment fruits et légumes, produits céréaliers, produits laitiers et autres denrées du commerce équitable. En ce qui concerne l'origine des produits bio, 65% proviennent du Luxembourg, 10% des pays voisins, 20% d'autres pays de l'UE et 5% hors UE (principalement bananes, café, thé et épices)⁵⁶.

Les instances en charge éprouvent beaucoup de difficultés à promouvoir les productions locales, étant donné la proportion de la population d'origine étrangère, qui a probablement peu d'attache à consommer des produits locaux, et donc encore moins bio.

France : une hausse de la demande, une baisse de l'offre

En France, en 2025, la consommation bio repart à la hausse dans tous les circuits de distribution alors que le nombre de fermes bio baisse pour la première année. Au niveau des surfaces, la France a perdu environ 130.000 ha bio entre 2022 et 2025, soit une baisse d'environ 4,6 % sur 3 ans⁵⁷.

Productions primaires

Entre 2024 et 2025, la surface bio a baissé de -1,1% soit d'environ 30.000ha. En production végétale, les surfaces de grandes cultures (-4%) et de cultures fourragères (-4%) sont en

⁵³ [Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft \(BÖLW\) \(2026\). Verkaufserlöse 2026.](#)

⁵⁴ [Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture \(2025\). Plan d'action national bio 2030.](#)

⁵⁵ [Chambre d'Agriculture du Luxembourg \(2026\). L'agriculture luxembourgeoise en chiffres.](#)

⁵⁶ [Le Quotidien \(2026\). Cantines scolaires : 70 % des produits utilisés sont locaux.](#)

⁵⁷ [Agence BIO \(2026\).](#)

baisse alors que les surfaces de fruits et légumes bio progressent (+ 4 et + 2% respectivement). Pour la deuxième année consécutive, la surface des vignes bio diminue (- 8% par rapport à 2024).

Tous les cheptels bio sont en recul, excepté l'apiculture qui est en légère hausse (+0,9%). Entre 2024 et 2025, la diminution des cheptels bio est de : -7% en vaches allaitantes, -5,8% en vaches laitières, -7,3% en brebis viandeuses, -2,7% en brebis laitières, -7,2% en chèvres, -17,1% en truies, -10,9% en poulets de chair et -4,4% en poules pondeuses.

La collecte de lait de vache a reculé de 4,9% en 2025 par rapport à 2024. Malgré cette baisse, le prix payé aux producteur·rice·s a progressé de +4,2% avec une moyenne de 520,3€/1000 L.

La production d'œufs a chuté de 4,3% en 2025.

Parmi les arrêts de certification enregistrés en 2025, 49 % concernaient des retours en conventionnel.

Transformation

Le nombre d'entreprises certifiées bio de l'aval des filières de production (transformateur·rice·s, distributeur·rice·s, ...) diminue de 1,6% par rapport à 2024. Cependant, le dynamisme du bio dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie est à souligner : chaque année, depuis 2020, 190 boulangeries se mettent à vendre du bio.

Vente

Selon l'Agence BIO⁵⁷, le marché bio atteint 13 milliards € en 2025 (+3,6% par rapport à 2024).

Tableau 4 : Evolution des ventes bio selon le type de canal de vente (Agence BIO, 2026⁵⁷).

Ventes bio	Évolution 2025/2024
Magasins spécialisés bio	+8,5%
Vente directe	+3,8%
Restauration collective	+7%
Restauration commerciale	+1,2%
Artisans-commerçants	+1,4 %
Grande distribution (GMS)	+1,2 %

Les magasins bio spécialisés cumulent 30% des ventes de bio en 2025, soit une augmentation de +8,5% en termes de chiffre d'affaires et +5,6% en volume par rapport à 2024.

La vente directe de produits bio poursuit sa croissance (+3,8% en 2025). En 2025, ce sont près de 47% des fermes bio françaises qui pratiquent de la vente directe.

En GMS, le nombre de références bio continue de baisser depuis 5 ans. La plus faible progression du chiffre d'affaires est à mettre en parallèle avec la réduction du nombre de références et le maintien d'une place forte des produits sous marque de distributeur. Ces

derniers atteignent 48% de la valeur des ventes contre 36% en non bio en 2025. Leurs prix moyens sont généralement plus faibles que ceux des produits sous marques nationales.

En GMS, les ventes de produits laitiers bio ont reculé de 1,8% en volume.

En viande bovine, en 2025, les ventes de viande hachée en GMS stagnent en volume mais augmentent en termes de chiffre d'affaires en raison d'une augmentation du prix moyen du steak haché. En 2025, en bœuf bio, il était de 20,69 €/kg, soit 8,6% plus cher qu'en 2024.

En 2025, les achats de fruits et légumes frais bio par les ménages ont progressé de 6% en volume et de 8% en valeur par rapport à la même période de 2024. Les achats de pommes de terre bio par les ménages ont reculé de 10,7% en volume en 2025 par rapport à 2024.

Les ventes de vins bio tranquilles en GMS reculent également (- 5,8% en volume).

En 2025, la restauration hors domicile (qui comprend la restauration collective et commerciale) représente 10% de la consommation totale de produits biologiques en France, les 90% restants étant consommés à domicile.

Les fruits et légumes participent activement à la croissance du bio en restauration collective, avec une augmentation de +17% de fruits et légumes frais bio en restauration collective en 2025.

La restauration traditionnelle est en crise, la certification biologique n'est pas attrayante et valorisable pour le secteur.

Importations

L'import augmente de 2% en 2025 par rapport à 2024. Mais le poids des importations dans les ventes de produits bio en France a reculé pour atteindre 28,3%, son niveau le plus bas depuis 2017.

72% du bio consommé en France est d'origine française.

Flandre : 246 ha bio supplémentaires

Fin 2025, la superficie consacrée à l'agriculture biologique en Flandre s'élevait à 10 483 hectares, soit une augmentation de 2,4% par rapport à 2024⁵⁸. Le pourcentage de SAU bio sur la SAU totale reste stable par rapport à 2024 (1,7 %).

Fin 2025, la Flandre comptait 639 exploitations agricoles biologiques en activité, y compris celles en conversion. Cela représente 5 exploitations de plus qu'en 2024. En moyenne, 3% des exploitations agricoles flamandes sont des exploitations biologiques. Il s'agit surtout de petites exploitations de 1 à 3 ha. Les conversions vers le bio sont peu nombreuses.

En poulet de chair bio, début 2026, le secteur recherchait de nouveaux éleveurs de volailles.

En légumes, Bioforum constate qu'il est difficile de « connecter » l'offre et la demande. Les producteurs ont souvent une relation unique avec un acheteur.

Un nouvel abattoir a vu le jour à Kortenaeken, au-dessus de Tirlemont. Ce dernier est destiné aux bovins, ovins et caprins et a pour objectif d'être certifié pour l'abattage des animaux bio.

⁵⁸ [Timmermans I., Michiels K. \(2026\). De biologische productie en consumptie in 2025.](#)

La consommation bio a progressé de 8% entre 2024 et 2025 pour atteindre 655 millions d'euros. Ce qui représente 3,3% de part de marché.

Dans le cadre du projet [Zobio](#), [BioForum](#), [ILVO](#) et [Flanders' FOOD](#) ont accompagné 5 établissements de soin et 7 agriculteur·rice·s bio. L'objectif était d'intégrer davantage de légumes frais bio et locaux dans les cuisines de collectivités. Au vu des résultats positifs, le projet Zobio 2.0 a démarré en 2026 avec de nouveaux établissements de soin et de nouveaux agriculteurs bio. Un assortiment plus large sera aussi exploré.

Comparaisons avec les pays voisins

Tableau 5 : Evolution du % de la Surface Agricole Utile bio et des parts de marché bio entre 2024 et 2025 selon le pays ou la région.

Pays/Région en 2025 (évolution en point de % par rapport à 2024)	% SAU bio	Part de marché bio
Pays-Bas	5,7% (+0,3%)	3,9% (+0,2%)
Allemagne	11,7% (+0,2%)	6,5% (=)
France	10% (-0,2%)	5,8% (+0,1%)
Flandre	1,7% (=)	3,3% (+0,2%)
Wallonie	12,1% (-0,3%)	5,6% (+0,1%)



BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain



PLAN BIO 2030

Avec le soutien de la

